

**Association des Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Public.**

29, rue d'Ulm - Paris (5^e)

Président d'Honneur :

M. A. HENNEQUIN.

Bureau national de l'A.P.M.E.P.

Présidente :

M^{me} TOUYAROT, 5, rue des Terrasses, 14-Caen (tél. 31-81-70-40).

Vice-Présidents :

Adresser aux vice-présidents les questions relatives à l'ordre d'enseignement dans lequel ils exercent.

Enseignement élémentaire : M. CRÉPIN, I.D.E.N., 94, avenue de Locarno, 87-Limoges. (tél. 55 32 53 95).

Second degré, premier cycle : M. DUMONT, 6, place Porcaro, 78-Saint-Germain-en-Laye (tél. 963-46-01).

Second degré, second cycle : M. COLOMB, 44, rue Paul-Huvelin, 69-Sainte-Foy-lès-Lyon.

Second degré technique : M. ZANDSTEIN.

Écoles Normales : M^{me} AUDIN, 3, avenue Pierre-Grenier, 92-Boulogne-Billancourt.

Classes préparatoires aux Grandes Écoles : M. DEHAME, 22, avenue de la Libération, 86-Poitiers.

Enseignement supérieur : M. REVUZ, 16, rue de Rome, 78-Les Essarts-le-Roi (tél. 483-60-55). I.R.E.M. : DUVERT, 10, avenue du Point-du-Jour, 69-Lyon (5^e).

Secrétaires généraux :

M. VISSIO, 15, rue Jean-Giraudoux, 92-Sceaux (tél. 350-18-98).

M. BLANZIN, 150, avenue Félix-Faure, Paris (15^e) (tél. 250-16-41).

Secrétaires :

Animation des Régionales : M. GAUTHIER, 11, bd des Brotteaux, 69-Lyon, 6^e (tél. 78-24-00-93).

Relations internationales : M. GLAYMANN, 14, rue de Chavril, 69-Sainte-Foy-lès-Lyon (tél. 78-51-93-76).

Relations avec les autres associations : M. BLANZIN, 150, avenue Félix-Faure, Paris, 15^e (tél. 250-16-41). M. VISSIO. M^{me} BOLON, 99, rue de la Tombe-Isoire, Paris 14^e.

Trésorier :

M. CLOPEAU, 12, boulevard Desgranges, 92-Sceaux (tél. 702-60-27).

Trésorier administratif :

M. FERRACCI, 151 avenue Foch 92-Saint-Cloud.

Secrétaire administratif (expédition des brochures, réclamations relatives au service du Bulletin, etc.) :

M. A. BLONDEL, 154, avenue Marcel-Cachin, 92-Chatillon-sous-Bagneux.

Commissions.

Commission « Recherche et Réforme » : secrétaire : M. DUCEUX, 44, rue Gustave-Charpentier, 80-Amiens.

Formation des maîtres : MM. DEHAME, DUVERT, TARALLE.

1^{er} degré : MM. CRÉPIN, BROUSSEAU, JACQUEMIER.

2^e degré : MM. COLOMB, DUMONT.

Technique : M. ZANDSTEIN.

Moyens audio-visuels : M^{me} BOLON.

Informatique : M. POLY, 16, rue Germain-Pilon, Paris-18^e (tél. 255-31-30).

Commission du Dictionnaire : M. CHASTENET DE GÉRY, 4, rue des Capucins, 92-Meudon-Bellevue (tél. 027-48-48). M. CHEVALLIER, 37, avenue Anatole-France, 94-Saint-Maur (tél. 883-64-68).

Comité de rédaction du Bulletin.

Président : M^{me} TOUYAROT.

Directeur du Bulletin : M. VISSIO.

Membres : MM. CHEVALLIER, DUCEUX, DUMONT, FRASNAY, GILBERT, GLAYMANN, ITARC JACQUEMIER, ROUMANET, WALUKINSKI.

Sommaire

49^e année - N° 272 - Janvier-Février 1970

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1970

- 9 M^{me} M.-A. TOUYAROT : Rapport d'activité.
- 15 P. VISSIO : Journal de bord.
- 25 G.-H. CLOPEAU : Compte-rendu financier.
- 28 Recherche d'une priorité dans nos objectifs.
- 31 G.-W. : Moyens d'action de notre association.
- 34 G.-W. : Sur l'animation pédagogique.
- 36 J.-M. CHEVALLIER : Rapport sur la commission du dictionnaire.
- 38 Déclarations de candidature.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- 53 Réunion du Bureau du 16 décembre 1969.
- 54 Réunion du Comité du 11 janvier 1970.
- 54 Commissions du 31 janvier et du 19 février 1970.
- 56 Le bloc-notes de l'A.P.M.E.P.

Le *Bulletin* 272 contient de plus :

- le bulletin de vote (pour les membres adhérents), feuillets jaunes, une enveloppe où placer le bulletin de vote pour le renouvellement du comité et une enveloppe à expédier dès que possible selon les instructions p. 51;
- une fiche d'inscription aux journées de Clermont-Ferrant;
- les fiches de « *La mathématique parlée par ceux qui l'enseignent* » : cardinal, pinceau.

Les annonces : Belin (62); Blanchard (60); Bordas (65); Colin (68); Curta (77); Delagrave (69); Desforges (56); L'Ecole (72); L'Eolienne (74); Gauthier Villars (76); Hachette (63); Hatier (78, couverture, p. 3); Hermann (80); Masson (66, 73); Nathan (75); O.C.D.L. (70, 71); Le Seuil (couverture, p. 4); Vuibert (64); Wesmaël (67).

Les Régionales de l'A.P.M.E.P.

Dans chaque académie, il existe une section régionale de l'A.P.M.E.P. qui organise diverses activités pédagogiques et qui s'organise elle-même librement. En particulier, il existe des sections départementales qui se constituent à l'intérieur de la Régionale à laquelle elles sont rattachées.

Les lecteurs du Bulletin sont invités à prendre contact avec les animateurs de ces sections régionales ou départementales, voire locales. A la dispersion géographique de ses adhérents qui correspond à leurs fonctions, l'A.P.M.E.P. propose un remède: la constitution d'équipes de maîtres qui enseignent des mathématiques « de la Maternelle aux facultés », en dehors de toute hiérarchie administrative, par-dessus les barrières artificielles des divers degrés d'enseignement. Elle propose à chacun et de conserver l'autonomie de son action et de sa réflexion, conditions indispensables d'un enseignement libéral, d'une éducation libératrice, et de coopérer au travail collectif sans lequel aucun ouvrage n'est plus possible à l'échelle de nos sociétés. Elle reprendrait donc volontiers à son compte la devise des coopérateurs: « tous pour un, un pour tous » pour le seul profit, ici, de l'enseignement mathématique et de la formation de la jeunesse.

* *

Liste des sections régionales ou départementales.

arrêtée au 31-12-69. Pour chaque section, nous donnons l'adresse d'un animateur à qui les Collègues s'adresseront pour avoir des informations supplémentaires sur l'activité de sa section. Entre crochets [], nous donnons les numéros des départements qui sont du ressort de la régionale. Entre doubles parenthèses (()) le numéro de chèque postal quand il y a lieu (sauf avis contraire, l'intitulé du compte est « Régionale A.P.M.E.P. de ... »).

AIX-MARSEILLE [04, 05, 13, 84]

M^{lle} MABILLY, 136, bd National, 13-Marseille (3^e). ((Marseille 28-94-82)).

AMIENS [02, 60, 80]

M. DUCEUX, 44, rue Gustave-Charpentier, 80-Amiens. ((Lille 862-04)).

BESANÇON [25, 39, 70, 90]

M. ROBBE, Les Prés Cautaux, 39-Salins. ((Dijon 2505 45 V)).

Section de Belfort: M. DAUTREVAUX, 41, rue du Château, 90-Essert.

BORDEAUX [24, 33, 40, 47, 64]

M. SEM Albert, 8, rue Bourbaki, 33-Le Bouscat. ((Bordeaux 3902 91)).

Section de Lot-et-Garonne: M. DE LATAULADE, Lycée de Villeneuve.

BREST [29]

M. STEPHAN, 29, rue de Glasgow, 29N-Brest. ((Rennes 2559 27)).

CAEN [14, 50, 61, 72]

M. LETERRIER, 34, avenue du 6-Juin, 14-Caen. ((Rouen 1084 56 M)).

CLERMONT-FERRAND [03, 15, 43, 63]

M. ALMERAS, 74, bd de l'Éclache, 63-Royat. ((Clermont 1569 75)).

DIJON [21, 58, 71, 89]

M. VOGT, 26bis, av. Victor-Hugo, 21-Dijon.

Section d'Auxerre: M. REISZ, Lycée Amyot, 89-Auxerre.

Section de Chalon:

Section de Mâcon: M^{me} CHAUSSIER, 32, rue de la Liberté, 71-Mâcon.

Section de Nevers: M. LE JENTER, Nevers.

GRENOBLE [07, 26, 38, 73, 74]

M. KUNTZMANN, B.P. 7, 38-Saint-Martin-d'Hères. ((Lyon 7060-95)).

Section de Chambéry: M. COMPAIN, Lycée technique, 73-Chambéry.

Section de Vienne: M. CHARNAY, Lycée Ponsard, 38-Vienne.

Section d'Annecy: M. VIDIANI, B.P. 316, 74-Annecy.

LILLE [59, 62]

M. MAS, Lycée Faidherbe, rue A-Carrel, 59-Lille. ((Lille 4242 55)).

Section du Pas-de-Calais: M. LAURENT, 15, rue Albert-1^{er}, 62-Arras.

LIMOGES [19, 23, 87]

M. CRUZ, 11, rue Lamartine, 87-Bellac. ((Limoges 177-66)).

LYON [01, 42, 69]

M. ANGUENOT, 103, rue Pasteur, 69-Caluire. ((Lyon 708-118)).

Section de Saint-Étienne: M. VERSET, rue H.-Dunant, 42-Saint-Chamond.

MONTPELLIER [11, 30, 34, 48, 66]

M. CALCINE, rue des Églantiers, 34-Montpellier.

Section du Gard: M. Jean CHABRIER, 10, rue de Loye, 30-Nîmes.

NANTES [44, 49, 85]

M. DES COGNETS, 11, rue du Gal-de-Sonis, 44-Nantes. ((Nantes 3118 23)).

NANCY [54, 55, 88]

M. MERCIER, 48, rue Jacques-Gruber, 54-Nancy. ((Nancy 1394 64 S)).

NICE [06, 20, 83]

M. ROUBAUDI, 31 A, avenue Frédéric-Mistral, 06-Nice.

Section du Var: M^{me} PAPAIZIAN, Colle d'Artaud, 83-La Seyne.

ORLÉANS [18, 28, 36, 37, 41, 45]

M. JEANGIRARD, Lycée Pothier, 45-Orléans.

Section de Tours: M. BASTIEN, Lycée Descartes, 37-Tours.

Section de Montargis: M. KISTER, C.E.G. Pontonnière, 45-Chalette-sur-Loing.

PARIS [75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95]

M. HAMEAU (Premier degré), 38, av. du Gal-de-Gaulle, 94-Vincennes.

M. BLANZIN (C.E.G.), 150, av. Félix-Faure, Paris (15^e).

M. WALUSINSKI (Second degré), 26 Bérengère, 92-Saint-Cloud. ((Régionale Parisienne de l'A.P.M.E.P., Paris 25 108 63)).

POITIERS [16, 17, 79, 86]

M. DEHAME, 22, av. de la Libération, 86-Poitiers. ((Bordeaux 38 52 59)).

REIMS [08, 10, 51, 52]

M. THIERUS, 51, rue David, 51-Reims. ((Châlons-sur-Marne 1262 80 L)).

Section de Troyes: M. KELLER, 60, rue de la Paix, 10-Troyes.

RENNES [22, 35, 53, 56]

M. LE DILY, Lycée technique Joliot-Curie, 35-Rennes. ((Rennes 1707 29)).

Section du Morbihan: M. LAGRÉE, M^{me} COUTANT, Vannes.

ROUEN [27, 76]

M^{me} MÉTÉNIER, Faculté des Sciences, 76-Mont-Saint-Aignan.

Section du Havre: M. MAURIÈRES, I.D.E.N. à 76-Bolbec.

STRASBOURG [57, 67, 68]

M. DE COINTET, 62, rue Dieweg, 67-Sélestat. ((Strasbourg 1538 47 K)).

Section de Moselle: M. SCHNEIDER, 54bis, rue de Teulen, 57-Metz.

Section du Haut-Rhin (en cours de formation)

TOULOUSE [09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82]

M. FRAISSE, 8, rue des Glycines, 31-Toulouse. ((Toulouse 2035 51)).

— Dans chaque *Bulletin*, lisez la chronique des Régionales.

— Si vous jugez possible l'organisation d'une section locale, prenez l'initiative d'inviter les Collègues à se réunir; si personne ne prend l'initiative, l'absence d'activité est inévitable.

Le Comité national de l'A.P.M.E.P.

Organisme élu par l'ensemble des adhérents et qui a la responsabilité de l'action de l'A.P.M.E.P. dans l'intervalle des assemblées générales. Celles-ci ont lieu annuellement, au printemps le plus souvent; chaque assemblée renouvelle par quart le Comité dont l'effectif a été porté à 40 membres (vote de juin 1969).

Le Comité se réunit trois fois par an. Il élit le Bureau national à qui il délègue ses pouvoirs de façon permanente. La composition du Bureau et des commissions est rappelée sur la page 2 de la couverture du Bulletin.

Les Régionales peuvent se faire représenter aux réunions du Comité par un membre de l'association non membre du Comité et alors avec voix consultative.

Sortants en 1970: MM. D. BERNARD (*Faculté des Sciences*, Strasbourg), BLANZIN (*C.E.G.*, Paris); CHEVALLIER (*Marcellin-Berthelot*, St-Maur); CLOPEAU (*Lakanal*, Sceaux); M^{lle} DEROO (*Racine*, Paris); MM. DUCEUX (*Lycée mixte*, Amiens); GAUTHIER (*Ampère*, Lyon); JACQUEMIER (*Inspecteur départemental*, Grenoble); M^{me} TOUYAROT (*École Normale*, Caen).

Sortants en 1971: M^{lle} BIARD (*E.N.S.*, Fontenay), MM. BROUSSEAU (*Instituteur*, Bordeaux); CROZES (*Henri-IV*, Paris); DUMONT (*Lycée international*, Saint-Germain-en-Laye); DUVERT (*La Martinière*, Lyon); P.-L. HENNEQUIN (*Faculté des Sciences*, Clermont); M^{lle} LICHAU (*Institutrice*, Calvados); M. RAMIS (*Spéciales*, Louis-le-Grand, Paris); M. VISSIO (*Lakanal*, Sceaux).

Sortants en 1972: M^{me} AUDIN (*École Normale d'Instituteurs*, Paris); M. J. COLOMB (*Lycée A.-Charial*, Lyon); M. CRÉPIN (*I.D.E.N.*, Limoges); M. DEHAME (*Math. Sup. Lycée*, Poitiers); M. FAUQUETTE (*C.E.G.*, Lens); M. GOURET (*Math. Sup. Lycée La Martinière*, Lyon); M. KLEIN (*Faculté des Sciences*, Grenoble); M. ROUMANET (*Lycée Rodin et I.P.N.*, Paris); M. REVUZ (*Faculté des Sciences*, Paris).

Sortants en 1973: M. BERNARD (*Mignet*, Aix-en-Provence), M^{lle} BOLON (*R.T.S.*), M^{lle} BORNENS (*C.E.S.* de Montrouge), M. BOUTELLIER (*Lycée de Brive*), M. FRASNAY (*Faculté des Sciences*, Toulouse), M. GLAYMANN (*I.R.E.M.* de Lyon), M. TARALLE (*I.U.T.*, La Rochelle), M^{lle} VERTU (*Institutrice*, Paris), M. ZANDSTEIN (*Lycée Technique*, Paris).

Membres de droit: M^{lle} BRÉNEOL (*Claude-Monet*, Paris); MM. CAMY-PEYRET (*Lycée Technique*, Creil); REICHEN (*Lavoisier*, Paris).

Sections de l'A.P.M.E.P. organisées à l'extérieur du territoire métropolitain.

Les Collègues ou lecteurs résidant dans les pays indiqués ci-dessous sont invités à prendre contact avec les animateurs dont nous donnons les adresses.

Allemagne Fédérale: M. G. TOUYET, S.P. 69.037 F.F.A.

Côte d'Ivoire: M. Maxime DURANY, B.P. 8429, Abidjan, Côte d'Ivoire. (Il s'agit de l'Association Ivoirienne, qui travaille en liaison étroite avec l'A.P.M.E.P.)
Section locale à Bouaké.

Sénégal: M. Seyni NIANG, Lycée Van Valenhoven, Dakar.

Laos: M. P. M. GAGNEUX, S.P. 50 056 C, Vientiane.

Tunisie: M. Antoine VALENZA, Lycée Carnot, Tunis.

Syrie: M. Yves DUVERGER, Centre de Documentation pédagogique, Damas.
République Arabe Syrienne.

Liban: M. MAUMUS, Centre d'études mathématiques, Beyrouth, Liban.

Cambodge: M. GUYOT, Conseiller pédagogique, ambassade de France Phnom-Penh, Cambodge.

Le coin du Trésorier

Adresse de l'A.P.M.E.P.
29, rue d'Ulm, Paris, 5^e
C.C.P. Paris 5708-21

Les cotisations et les abonnements sont valables pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Tarifs pour l'année civile 1969 :

Cotisation. — Elle comprend l'abonnement au *Bulletin* et le service des fascicules d'énoncés.

Cotisation normale 22 F

Cotisation réduite (stagiaire C.P.R., élèves des E.N.S. et des I.P.E.S., jeunes gens effectuant leur service militaire, retraités) 12 F

Abonnement. — Pour les personnes n'appartenant pas à l'Enseignement Publie, pour les collectivités, les bibliothèques, ..., en France et à l'étranger 30 F

Prix de vente au numéro 5 F

Modes de paiement.

L'importance du nombre des adhérents, qui dépasse dix mille, nous oblige à utiliser un fichier automatique. La bonne tenue de ce fichier exige que chacun de nous se conforme strictement aux règles suivantes :

1^{re} ADHÉSIONS NOUVELLES, ABONNEMENTS NOUVEAUX : adresser au siège de l'A.P.M.E.P., sous enveloppe timbrée, une fiche rose dûment remplie, et un chèque à l'ordre de l'A.P.M.E.P. Paris 5 708-21.

Note du Secrétariat : utilisez de préférence un chèque de virement à notre C.C.P. ou, à la rigueur, un chèque bancaire. Nous renverrons à son expéditeur tout autre mode de paiement.

2^o RENOUELEMENT DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS : vous avez reçu un appel pour ce renouvellement dans le courant de janvier; cet appel porte un *coupon détachable* qu'il faut joindre au titre de paiement (voir ci-dessus la note du Secrétariat).

L'appel lui-même doit être conservé. Vous y trouverez, chaque fois que vous en aurez besoin, le numéro de votre fiche dans notre répertoire. Vous y joindrez le talon de votre chèque et ce couple constituera votre carte d'adhérent.

Note du Secrétariat : si vous aviez renouvelé votre cotisation avant d'avoir reçu l'appel, veuillez nous adresser le coupon détachable qui nous est indispensable, en rappelant la date et la nature de votre premier envoi. Ceci pour nous éviter toute erreur dans la tenue de votre compte.

3^o CHANGEMENT D'ADRESSE (OU D'ÉTAT CIVIL) : porter sur une feuille l'ancienne adresse (ou l'ancien état civil), rappeler le numéro de votre carte A.P.M.E.P., puis donner les renseignements nouveaux; envoyer cette feuille sous enveloppe timbrée au siège de l'A.P.M.E.P.

Note du Secrétariat : impossible de retrouver rapidement et sans erreur votre fiche si vous n'indiquez pas votre numéro A.P.M. (lequel est rappelé sur la bande ou l'étiquette-adresse du Bulletin).

Le Trésorier vous demande instamment de vous conformer à ces règles, faute de quoi les tâches du Secrétariat et de la Trésorerie sont embouteillées, au risque de perturber une bonne expédition du *Bulletin*.

LES PUBLICATIONS DE L'A.P.M.E.P.

En plus de son *Bulletin* servi à tous les adhérents de l'A.P.M.E.P. et à ses abonnés, l'A.P.M.E.P. a décidé, en 1960, de publier des livres ou des brochures écrits par un ou plusieurs de ses membres et pouvant servir au progrès de l'enseignement des mathématiques.

Les tirages des premiers titres de sa collection « les brochures de l'A.P.M. » ayant été limités ont été rapidement épuisés. Restent disponibles, parmi les derniers ouvrages parus :

7. *Lecture commentée d'une méta-démonstration de Gödel*, par J. Balibar, Maître-Assistant à la Faculté des Sciences de Poitiers (mai 1962) 32 p., prix 3 F.

10. *Le Cours de l'A.P.M. — 3. Éléments de topologie*, par A. et G. Revuz, 1966, 250 p., prix 27 F.

Bibliothèque d'Enseignement Mathématique, nouvelle collection d'ouvrages pour la formation permanente des maîtres :

1. *Pour apprendre à conjecturer : initiation à la statistique* par MM. L. Guerber et P.-L. Hennequin (Université de Clermont), 1967, 240 p., prix 25 F (cartonné 30 F).

2. *Pour apprendre à conjecturer : initiation au Calcul des Probabilités*, par MM. Guerber et Hennequin, 1968, 232 p., prix 25 F (cartonné 30 F).

3. *La mathématique portée par ceux qui l'enseignent* par la Commission du Dictionnaire de l'A.P.M.E.P. Édition 1967 (A) : prix 25 F. Millésime 1968 (B), prix 4 F. Édition 1968 (A₁)B).

Bibliothèque d'Information sur l'enseignement mathématique, brochures qui ne sont ni des manuels, ni encore moins des traités et qui devraient avoir le caractère incisif des libelles...

1. *Charte de Chambéry*, 1969, 1971, 1973, 1976, 1980, ... étapes et perspectives d'une réforme de l'enseignement des mathématiques, octobre 1968, 32 p., prix 2 F.

2. *Matériaux pour l'histoire des nombres complexes*, par Jean Itard, janvier 1969, 32 p. illustrées, prix 3 F.

3. *Première étape... vers une réforme de l'enseignement mathématique dans les classes élémentaires*, mars 1970, 48 p., prix 3 F.

Conditions de vente et d'expédition.

Les ouvrages précédents ne sont pas en vente en librairie. Pour se les procurer, opérer de la façon suivante :

1° Rédiger une formule de virement postal au compte de l'A.P.M.E.P. : Paris 5708-21, du montant des livres demandés (les prix sont compris franco de port).

2° Bien préciser au dos du virement les titres des ouvrages commandés.

3° Envoyer les trois volets du virement, sous enveloppe timbrée à 0,30 F, au Secrétaire administratif de l'A.P.M.E.P., M. Blondel, 154, avenue Marcel-Cachin, 92-Chatillon-sous-Bagneux.

Vous recevrez les ouvrages commandés en paquet-poste dans le plus court délai.

Les ouvrages cités ci-dessus sont édités au prix coûtant. Aucune remise ne peut donc être consentie à quelque titre que ce soit. Aucun des ouvrages précédents n'est vendu en librairie.

..

Le secrétariat de l'A.P.M.E.P. participe également à la diffusion des œuvres complètes d'Evariste Dupont dont le seul ouvrage paru est : *Apprentissage mathématique. I*, un volume de 248 p., (Sudel éditeur) (Prix : 15 F franco pour les membres de l'A.P.M.E.P.).

Les journées de Clermont

7-8-9-10 mai 1970

sur le thème

« Mathématisation du réel »

Renseignements et inscriptions

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, remplissez la fiche blanche insérée dans le *Bulletin* 272 et adressez là sans tarder à la Régionale de Clermont.

Pour tout autre renseignement, adressez-vous à M. C. ALMERAS, 74, boulevard de l'Éclache, 63-ROYAT (joignez une enveloppe timbrée à votre adresse pour faciliter les réponses).

Programme des journées

Jeudi 7 mai

- 10 heures : Réception des Congressistes des « Journées » et discours de bienvenue, par M. le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, et apéritif.
- 11 heures : « Architecture de la basilique N.-D. du Port, et nombre d'or », par M. Mourlevat, professeur de lettres.
- 15 heures : « Sur les courbes minces » exposé par M. J. P. Kahane.
- 16 h 45 : « Problèmes de programmation linéaire, par M. L. Guerber ».
- 18 heures : « Problèmes de structures des files d'attente de voitures par M. P. L. Hennequin.

Vendredi 8 mai

- 9 heures : « Problèmes mathématiques en médecine et en biologie », par M. Alfieri.
- 10 heures : « Évolution des modèles mathématiques, en mécanique et en physique », par M. Souriau, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille.
- 14 h 30 à 19 heures : Excursion à travers la chaîne des puys et les lacs d'Auvergne.
- 20 heures : Banquet de l'A.P.M.E.P. au golf de Charade.

Samedi 9 mai

- 9 h 30 : Table ronde sur l'enseignement programmé.
- ou 9 h 30 : « Promenades aléatoires plus ou moins un » par M. Le Tac.
- 11 heures : M^{me} Pavel : « Recherche des structures ».
- 14 h 30 : « Les mathématiques et l'enseignement » par M. André Lichnérowicz, professeur au Collège de France.
- 17 heures : « Les problèmes de la formation permanente des maîtres », par M. André Revuz, Directeur de l'I.R.E.M. de Paris.

En outre, à l'intention des accompagnateurs, sont prévues le Jeudi après-midi, une excursion vers Volvic, les châteaux (Tournoiel), etc.

Le samedi après-midi, une visite commentée du vieux Clermont.

Si Pascal venait aux journées 1970 de Clermont, — ce qui, après tout, n'est pas impossible —, laisserait-il au hasard le soin de faire parvenir son bulletin d'inscription ?

7-10 mai 1970

Clermont-Ferrand

Assemblée générale

10 mai 1970

Clermont-Ferrand

Afin que les rapports présentés par le Bureau à l'Assemblée Générale du 10 mai 1970 parviennent dans les délais réglementaires à tous les membres de l'A.P.M.E.P., le comité de rédaction a décidé de limiter le sommaire de ce numéro 272 aux seuls documents relatifs à cette assemblée générale.

1. Rapport d'activité

« L'Association a pour but l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres. Elle institue ou encourage des réunions, des discussions, des enquêtes sur l'enseignement des mathématiques en France et à l'étranger. Elle publie un Bulletin qui paraît au moins trois fois par an... » (Statuts de l'A.P.M.E.P. Art. 1).

Si je rappelle pour commencer ce rapport d'activité, en vue de la prochaine Assemblée Générale, les premières lignes de nos statuts qui datent de la création de notre Association (1910), c'est pour réaffirmer d'abord les objectifs auxquels, cette année comme les précédentes, le Bureau s'est voulu fidèle.

Mais pour être exprimés en quelques lignes, ces objectifs nous offrent un champ d'action si vaste qu'il est bien difficile de le cultiver dans toutes ses parties avec le même soin ! De la Maternelle aux Facultés, parmi tous les secteurs où les mathématiques sont enseignées, nous avons voulu cette année nous tenir plus particulièrement mobilisés par tout ce qui concerne la *réforme de l'enseignement des mathématiques*, en cours ou en préparation, et la *formation permanente de tous les maîtres*.

Le Bureau a voulu répondre ainsi aux soucis de la majorité des membres de l'Association, conformément aux votes exprimés l'an dernier, aux remarques précieuses recueillies sur les bulletins de vote, aux débats lors de l'Assemblée Générale, puis lors des réunions du Comité, aux échos venus des Régionales tout au long de l'année...

Le « journal de bord » que présente Vissio, notre Secrétaire Général, fait revivre par le menu les différentes péripéties de l'année, jusqu'à cette mi-février, où il nous faut préparer notre rendez-vous de mai. D'ici-là nous ne resterons pas sans rien faire... Ce rapport veut donc essentiellement apporter quelques compléments à ce « journal de bord », préciser les intentions générales de notre action et inviter avec chaleur *tous* les membres de notre Association à manifester par leurs votes, par leurs réponses aux questions posées, par leurs remarques annexes, leur participation active à la vie de l'A.P.M.

Pour la réforme de l'enseignement, à tous les niveaux

Enseignement élémentaire

Après avoir établi un premier projet, fin juin, acceptable déjà tel quel et que nous avons pris l'initiative de publier en septembre 69 (*Première étape...*), la Commission Lichnérowiez a remis ce projet à l'étude au cours du premier trimestre 1969-70. Les textes remaniés ont été adoptés et rendus officiels par un arrêté ministériel du 2 janvier 1970. Ils seront mis en application à tous les niveaux de l'enseignement élémentaire, à la rentrée prochaine. Ces textes comprennent outre des considérations générales qui en exposent les intentions, les programmes eux-mêmes accompagnés de commentaires substantiels susceptibles d'éclairer les maîtres sur ce que l'on attend déjà de cette première étape de la rénovation.

Ceux d'entre nous qui ont participé aux travaux de cette Commission ont accepté de partager la responsabilité de cette invitation à une réforme dont seules les personnes vraiment mal informées peuvent prétendre qu'elle n'était pas nécessaire.

Une nouvelle édition de la brochure « *Première étape...* » est en cours, avec la version officielle des textes. La 1^{re} édition a été rapidement épuisée et d'ailleurs bénéfique pour nos finances. Il nous faudra maintenant faire une place plus large dans le *Bulletin*, et peut être sous forme d'autres brochures, à des articles qui se rapportent à l'enseignement élémentaire. C'est en démultipliant l'information et en développant les échanges au sein de notre Association que nous pourrons, dès l'école maternelle, assurer un enseignement mathématique adapté à l'âge des enfants et capable de contribuer au développement de chacun. Toutes les prophéties que l'on entend parfois... : « ils ne sauront plus calculer... cet enseignement sera trop abstrait... néfaste pour les moins doués... etc. » ne sont que paroles sans fondement. Des classes expérimentales fonctionnent depuis 5 ans déjà, et les enfants qui nous ont aidés à préparer cette réforme sont le meilleur témoignage de la réussite que l'on sait en attendre.

Enseignement dans le premier cycle secondaire

Toutes les classes de Sixième font connaissance avec la matière du nouveau programme depuis la rentrée dernière. Le double bulletin (269-270) que nous avons consacré à cet événement a montré par son volume combien il y avait à dire ! Nous pensons que les collègues n'enseignant pas à ce niveau ont été intéressés par tout ce qui pouvait leur faire connaître la façon dont sont abordées en Sixième des notions auxquelles les programmes n'acordaient aucune place avant le second cycle secondaire. C'est là l'un des aspects de la « modernisation » de l'enseignement que de vouloir préparer de loin l'approche de notions aujourd'hui essentielles, au lieu de paraître les ignorer jusqu'à ce que le moment soit venu d'en faire une étude « savante » avec toute la minutie et le sérieux nécessaires. Alors qu'il n'était venu à personne l'idée de critiquer l'introduction des nombres et des « quatre » opérations pour les enfants de six ans, étude que l'on fait « sérieusement » en Terminale C, il est curieux de voir certains craindre de « déflorer » des sujets « modernes » en les abordant en Sixième (ou même seulement en Seconde).

Le bilan de cette première année de Sixième - nouveau programme ne peut pas être fait aujourd'hui. Les conditions de travail ne sont certes pas ce qu'elles devraient être : les équipes de professeurs de Sixième ne fonctionnent pas partout, et il y a trop peu de réunions entre plusieurs équipes permettant les échanges et les confrontations sinon celles qu'organise l'A.P.M. En dépit de cela, les professeurs de Sixième et les élèves paraissent nettement favorables au changement survenu.

Perspectives pour les classes de Cinquième et de Quatrième

Elles sont largement évoquées par Vissio. En ce qui concerne le projet de programme pour la classe de Quatrième, je veux simplement insister sur le fait que nous ayons obtenu que ce projet soit remis à l'étude avec la participation de collègues ayant cette année des classes expérimentales de Quatrième, après avoir enseigné dans ces mêmes classes, en Sixième et en Cinquième. Leur expérience est précieuse : elle permet de faire connaître les difficultés qu'ils rencontrent, de faire part de tentatives fructueuses dont on n'a plus à redouter l'extension, etc. D'ici la fin de l'année, ce programme de Quatrième sera vraisemblablement prêt, et élaboré dans les meilleures conditions. Nous souhaitons qu'il soit accompagné de commentaires, comme cela a été fait pour l'enseignement élémentaire.

Le second cycle

Nous avons été particulièrement « à l'écoute » des réactions venant des collègues qui enseignent cette année en Seconde. Des difficultés attendues, pour une première année d'enseignement avec un nouveau programme se sont confirmées. Ces difficultés sont de toutes sortes : elles tiennent à la formation préalable des élèves, au fait que l'on mesure mal a priori la place que doit prendre telle ou telle rubrique, à l'évolution du contenu... Faire face à tout cela a

demandé un surcroît de travail important aux collègues chargés de classes de Seconde. La réalité de ces difficultés ne prouve pas que le programme soit lui-même critiquable. L'expérience de la première année permettra d'être plus à l'aise l'année prochaine. Le Bureau a cependant envisagé la possibilité de demander un allègement du programme de la section C, pour ne pas freiner l'entrée dans cette classe à l'issue du premier cycle actuel.

Perspectives pour les classes de Première et de Terminale

Nous regrettons vivement que les programmes de Première n'aient pas encore été publiés. Compte-tenu de cette publication tardive, nous envisageons également de demander l'allègement des programmes de C ou le maintien de l'horaire de 7 heures hebdomadaires (qui doit être réduit à 6 h). Il faut qu'après l'année actuelle de Seconde, les élèves trouvent dans les programmes de Première la suite la mieux adaptée au travail entrepris cette année, il faut aussi que l'on ne sous-estime pas le temps nécessaire pour un travail réellement profitable. « Une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine »... quel que soit le contenu.

A propos de ces programmes, nous espérons que des Commentaires seront élaborés de la même façon que pour ceux qui accompagneront le programme de Quatrième, et publiés avant la rentrée. Je dois, en évoquant de nouveau cette question, dire franchement notre regret qu'une collaboration sincère entre notre Association et l'Inspection Générale de mathématiques n'ait pas encore trouvé dans ce travail en commun l'occasion de s'affirmer à d'autres niveaux qu'à celui de l'enseignement élémentaire.

Pour la formation permanente des maîtres

La mise en place de la réforme rend plus aigu le besoin de s'informer, de chercher avec d'autres les manières possibles d'aborder de nouveaux sujets d'étude, et demande plus de temps pour ce travail que pour celui dont on avait l'habitude.

Nous renouvelons donc à tout moment nos demandes concernant :

- la création des IREM dans *toutes* les académies,
- l'organisation de *stages* d'information et de discussion en commun,
- les *décharges de service* (1 h hebdomadaire pour tous les professeurs enseignant un nouveau programme pour la première année, décharges effectives pour les professeurs chargés de classes expérimentales ainsi que pour ceux qui participent aux stages assurés par les IREM).

Au mois de septembre, nous avons eu sur ces différents points un long entretien avec des membres du Cabinet du Ministre chargés d'étudier ce problème de la formation permanente. Nous espérons que le Ministre lui-même voudra bien nous recevoir d'ici la fin de l'année... Il est urgent que l'Education Nationale se décide à faire l'effort nécessaire pour améliorer son rendement, qu'elle sache obtenir les moyens indispensables... ou mieux utiliser ceux dont elle dispose.

En ce qui nous concerne, il est évident que nous nous réjouissons de tout

le travail fourni dans chaque Régionale (ou presque). Nous pensons que tout cela contribuera à enrichir notre « Bibliothèque d'enseignement mathématique » et à rendre nos Commissions (qui permettent la confrontation sur le plan national des idées de tous) plus actives. On sait le travail fourni par la Commission du dictionnaire, dont l'ardeur ne faiblit pas. Des contacts ont été pris avec les « Physiciens » (de l'Union des Physiciens), des réunions mixtes ont déjà lieu, à propos des émissions produites par la Télévision scolaire. Cela doit nous apporter des indications précises sur les besoins et les tendances actuelles de l'enseignement dans nos deux matières. Il est nécessaire que les professeurs de mathématiques sachent à quelles situations expérimentales ils peuvent faire appel pour motiver l'introduction de notions mathématiques ou pour les utiliser... et que les physiciens sachent quelles notions mathématiques, quels « modèles mathématiques » peuvent leur être les plus utiles pour traduire des phénomènes connus par l'expérience.

Il est indispensable aussi que l'on abandonne le préjugé simpliste affirmant que la soi-disant « rigueur » du mathématicien, est en opposition avec l'« à peu près » du physicien... Nos élèves ont souvent cette impression (et cela ne date pas d'hier !), qu'en physique, on fait des mathématiques fausses, et sont tout prêts à s'indigner de tels sacrilèges. Le manque de compréhension des points de vue de chacun est évident... Lorsqu'on calcule $(1 + \epsilon)^2$, négliger l' ϵ^2 n'a rien de sacrilège ! Ce qu'il faut savoir, c'est que les « incertitudes expérimentales » rendent tout à fait inutile la présence de cet ϵ^2 dans les calculs du physicien.

En ce qui concerne la formation permanente des maîtres de l'enseignement élémentaire, une réunion A.P.M. aura lieu le 15 mars à Limoges.

C'est en poursuivant cet effort de coordination, de coopération entre nous tous, enseignant au même niveau ou à des niveaux différents, entre nous-mêmes et les autres... que le Bureau pourra continuer à être un interlocuteur représentatif et écouté auprès de l'Administration et auprès de toutes les organisations qui entretiennent des relations avec nous.

Depuis plus de dix ans, l'A.P.M. a multiplié ses efforts pour apporter d'abord à tous ceux qui n'avaient pas bénéficié au cours de leurs études d'un enseignement leur ayant permis de connaître l'évolution contemporaine des mathématiques, l'information solide qui leur manquait et surtout l'envie de compléter par eux-mêmes cette information. Cela démontre amplement, s'il le faut, le souci qu'ont toujours manifesté ceux qui pendant cette période ont été responsables de l'action engagée par l'Association, de ne pas entreprendre une réforme « à l'aventure ». Le souci de ne pas laisser l'enseignement élémentaire en marge de cette réforme montre aussi l'importance attachée à la *continuité de la formation des élèves*, et de *tous*, non seulement de ceux qui, pour des raisons diverses, pourront poursuivre des études longues. Il n'a jamais été question de vouloir sacrifier les uns au profit des autres...

Aujourd'hui cette réforme est enfin amorcée ou près de l'être. J'ai cru entendre parler d'« improvisation »... Pour quelle raison, sinon pour éviter une telle improvisation l'A.P.M. a-t-elle étoffé ses Bulletins, publié des cours, organisé des conférences, participé aux émissions télévisées dont le titre (Chantiers Mathématiques) est le symbole de cette volonté de construire, demandé la création des IREM ?

Le Bureau, cette année s'est voulu *fidèle à cette ligne de conduite*. Il souhaite obtenir l'appui très large des membres de l'Association *pour que cette*

action ne soit pas dénaturée dans l'avenir mais au contraire renforcée. Nous avons notamment besoin de nous donner des moyens de gestion plus conformes à l'accroissement de notre effectif. Le principe de l'acquisition d'un local a été retenu lors de la dernière Assemblée Générale. Je ne désespère pas de « pendre la crémaillère »... avant de céder la place que j'ai l'honneur d'occuper, à mon successeur.

Comme l'année dernière, je demande à tous de nous dire leur approbation, ou s'ils nous désapprouvent sur certains points, de le dire aussi et de le justifier, afin que le prochain Comité et le Bureau qui en sera le représentant tiennent compte de *toutes* ces observations. Rares sont les indifférents, nous le pensons, mais nous avons l'impression que trop de collègues ne mesurent pas assez l'importance de ce geste qui consiste pour le moins à placer quelques croix dans quelques cases, à écrire son nom et à se servir de l'enveloppe prévue...

Cette année nous nous efforçons de préparer ce Bulletin assez tôt pour qu'il arrive à la rentrée des vacances de Pâques. Chacun aura ainsi le temps de réfléchir et de répondre. Pour que le futur Bureau sache mieux dans quelles directions faire porter son effort une Commission a préparé une liste d'objectifs pour lesquels nous demandons que l'on choisisse un ordre de priorité. Notre objectif essentiel pour les dernières années : mettre en œuvre la réforme de l'enseignement élémentaire et en Sixième, créer des structures permettant la formation permanente (les IREM) a été presque atteint. Nous savons bien que cela ne suffit pas, et qu'il faut obtenir les moyens de *bien* réaliser cette réforme et *de la continuer*. On lira notamment des propositions concernant l'« animation pédagogique ».

Le Bulletin continuera à rendre compte des expériences, des témoignages. Un numéro spécial sur la classe de Cinquième est en chantier. Un autre le sera peut-être sur la classe de Seconde, un autre encore sur l'enseignement élémentaire. A côté de cette information mathématique et pédagogique, nous aimerions répondre aux souhaits de toute nature que nous recevons : un nouvel adhérent, étudiant ipésien nous a demandé des articles de nature à lui faire mieux connaître son futur métier... J'espère tout au moins qu'il nous contera lui-même le jour venu ses débuts de professeur, et saura ainsi répondre à l'avance à d'autres attentes telles que la sienne.

Au moment de conclure, je veux surtout renouveler mon appel pour que cette année, alors que nous allons pour la première fois confier à l'ordinateur le dépouillement des votes, cela en vaille vraiment la peine ! Nous sommes plus de 10 000, ce qui rend impensable un dépouillement « à la main », mais quasi enfantin le même travail « à la machine »... Et je souhaite avant tout que l'écho que la machine nous rendra soit celui de l'unité, de l'amitié qui nous lie tous, d'abord au sein de chaque régionale, puis par delà ces territoires sans frontières (heureusement) d'un bout à l'autre du pays et jusque dans les régions lointaines où demeurent des « membres de l'A.P.M. » (En passant je leur annonce que dorénavant leurs bulletins arriveront dans des emballages plus résistants et plus vite, grâce à l'obligeance de l'un de nous qui accepte de se charger de toutes ces expéditions). Il me vient d'ailleurs à l'idée que nous pourrions bien adopter quelque emblème pour nous reconnaître !.

Que cette amitié, que la poursuite du travail en commun nous fasse apprécier toujours davantage un métier qui ne cessera jamais de nous étonner.

M^{me} M. A. TOUYAROT.

En annexe au rapport d'activité signé par la Présidente, le Secrétaire Général, P. Vissio, donne son

Journal de bord

« Faire le point », quel navigateur n'a ressenti la tentation, sécurisante, de cet acte ? Après un « appareillage » (cf. *Bulletin* 269-270), c'est même une nécessité, diront certains (une « obligation », en « vue » d'une Assemblée Générale) ; c'est la sagesse diront d'autres (non nécessairement distincts des précédents). Mais, après l'appareillage et avant la navigation en haute mer, il est connu que la navigation côtière présente de nombreuses particularités : marées ; récifs ; courants et contre-courants, parfois violents, souvent irréguliers. Aussi à la notion, statique, du « point », ai-je préféré (souhaitant ainsi répondre aux vœux de nombreux Collègues, mais peut-être me trompé-je ?), celle, plus dynamique, de « Journal de bord »... arrêté à la date du 15 février 1970.

Celui-ci qui, pour mériter son nom, se voudrait exhaustif, comportera les « pages » suivantes :

— la vie de l'association ; la rénovation pédagogique ; les nouveaux programmes ; les stages d'information ; les I.R.E.M. ; l'animation pédagogique ; le recrutement des professeurs de mathématiques ; et... une conclusion qui ne peut-être qu'un début... puisqu'elle concerne la navigation des jours à venir. Il n'abordera pas « l'enseignement élémentaire » (voir sur ce point le rapport de notre Présidente).

1. La vie de l'Association

Je n'ai pas voulu parler, volontairement, « d'équipage ». Car ce mot *sous-tend* deux notions : celle de passagers passifs, celle de hiérarchie dans l'équipage...

Disons alors que « l'équipe » A.P.M. est nombreuse. A ce jour, 10 500 membres environ (voir rapport du trésorier). Disons aussi que la rédaction de cette page du journal de bord est, pour le rédacteur, un plaisir : de nouvelles régionales se créent ; les activités de celles existantes se développent ; l'esprit « A.P.M. » gagne (resserrement des liens entre Collègues des divers « ordres » d'enseignement ; approbations et contestations de bon aloi ; dialogue et participation à tous les niveaux avec tous ceux approchant, de près ou de loin, les questions d'enseignement : parents d'élèves, collègues d'autres « spécialités »,...).

C'est un grand réconfort que de constater combien est grande l'audience de l'A.P.M. dans presque tous les milieux.

Alors auto-satisfaction totale ? Non ; hélas ? , heureusement ? A l'intérieur, il me faut déplorer les signes avant-coureurs de la tentative d'instauration d'un nouvel état d'esprit : tel Collègue souhaiterait voir l'A.P.M. (qui est-ce ? si ce n'est chacun de nous) : se « débarrasser » des..., c'est-à-dire d'autres collègues pensant différemment ; orienter son action dans telle direction, la *seule* (bien sûr !) qui évitera la « catastrophe » (le naufrage !) ; voire imposer telle méthode pédagogique, tel programme, tel vocabulaire (la *seule*, le *seul*, qui..., que...).

Et, bien entendu, ce qui est prévisible arrive : certaines de ces exclusives sont en totale opposition les unes avec les autres.

A l'extérieur, certains voudraient voir limités l'audience et les domaines d'intervention de l'A.P.M. Celle-ci, société de « spécialistes » (avec un sens péjoratif), devrait se « contenter » d'un rôle « d'intermédiaire », « d'informateur », entre les centres de « décision » (je n'ose écrire de « pensée ») et les « exécutants ».

La navigation future devra, à mon avis, rejeter nettement ces notions « d'eaux interdites » et « d'eaux réservées ». De même, l'embarquement et le débarquement doivent, toujours à mon avis, être totalement libres ; la discussion à bord aussi.

(Aux esprits facétieux me disant ne pas vouloir « être menés en bateau », je répondrai qu'eux, de toute façon « ils » le sont et ce, avec la complication supplémentaire qu'il y a toute une flotille dont les déplacements doivent être coordonnés...).

2. Rénovation pédagogique

Je donne à cette expression le sens très restrictif suivant (pour le sens élargi, voir ci-dessous : stages d'information ; I.R.E.M. ; animation pédagogique etc...) : les travaux et recommandations de la Commission Ministérielle chargée d'étudier cette question et à laquelle avait demandé de participer l'A.P.M. (voir *Bulletin* 266, p. 5). Le rapport de cette Commission fut remis au Ministre en avril 1969 et n'a pas été, à ma connaissance, encore rendu public.

Indiquons (ce qui nous attirera le reproche de « dévoiler » les secrets d'une Commission Ministérielle !) quelles étaient les « recommandations » qu'il contenait, concernant l'enseignement mathématique. A noter que celles-ci, présentées par l'A.P.M. ou par d'autres associations (syndicats, parents d'élèves, D.J.S....) ont recueilli souvent une large majorité (ce qui n'a pas été le cas de beaucoup d'autres propositions). Chacun pourra ainsi mesurer l'écart séparant la réalité de la fiction, celle-là ne « dépassant » pas celle-ci.

— *Pour le premier cycle* : augmentation des horaires dans toutes les classes. Il est désagréable de constater que cette recommandation n'a pas obtenu l'accord sans réserve (ceci dit en pesant tous les mots) de l'Inspection Générale de mathématiques. Quoi qu'il en soit, il y a eu début d'application de cette recommandation (4 h en 6^e ; 4 h en 5^e... partout où c'est possible). L'A.P.M. a la promesse (!) que l'horaire sera porté à 4 heures en classes de Quatrième dès la rentrée 1970 (rendez-vous est pris...) (*).

— *Pour les classes de Seconde* : organisation d'un enseignement facultatif de mathématique en 2^e A (c'est fait) permettant l'accès aux 1^{er} D ou C, sous la seule responsabilité des professeurs de mathématiques (l'application de cette décision fut, en 1969, ... inégale ; que nos collègues concernés, veillent, cette année, à sauvegarde l'intérêt des élèves). La seule proposition intéressante relative aux classes de Seconde C, à savoir : organisation de séances de travail dirigé, est restée lettre morte.

(*) N.D.L.R. — Arrêté paru au B. O. du 26-2-70 ; horaire des Quatrièmes I et II pour 1970-71 : 4 heures (3 + 1).

— Pour les classes de Premières et Terminales : mis à part un vœu pieux (c'est-à-dire sans que soient précisés les moyens pour le réaliser) recommandant l'organisation d'activités libres sous forme de « clubs mathématiques », les propositions faites concernaient les... horaires. A savoir, par semaine : 1^{re} A, 2 h (+ 2 h facultatives) ; 1^{re} B, 4 h ; 1^{re} C, 6 h ; 1^{re} D (5 h ; 6 h quand ce sera possible...) ; 1^{re} E, 6 h ; Terminale A, 2 h ; Terminale B : 4 h ; Terminale C : 9 h ; Terminale D, 6 h ; Terminale E, 8 h (contre l'avis de l'A.P.M. qui demandait 9 h, comme en C, et n'a pas été soutenue par l'Inspection Générale).

3. Nouveaux programmes

Avant d'aborder le détail de ce sujet, considéré comme primordial par certains Collègues, il n'est peut-être pas inutile d'apporter quelques précisions.

L'établissement des projets des textes des nouveaux programmes a été confié à une *Commission ministérielle*, appelée, du nom de son Président, Commission Lichnerowicz. Ces projets sont soumis, comme il est de règle, aux votes des sections permanentes des Conseils d'enseignement. C'est dire que deux interprétations erronées doivent être évitées : il est faux d'affirmer que ce sont des « programmes A.P.M. » ou qu'ils sont le fait d'une « minorité agissante ». Sur ce deuxième point, il est amusant de constater que cette affirmation survient au moment précis où l'Inspection Générale, minorité s'il en est, n'a plus la prérogative absolue de décider des programmes. Sur le premier point, je pense traduire la pensée du bureau de l'A.P.M., qui n'a pas l'habitude de fuir ses responsabilités en disant : il reconnaît que certains de ses membres, dûment mandatés, ont participé activement aux travaux de la commission ; il admet que cette participation doit faire l'objet d'un débat, comme cela fut fait dans le passé ; il refuse la position simpliste consistant à charger Paul des erreurs de Jules et d'admettre que seul (mettez le prénom de votre choix) a des mérites.

Autre précision : les *commentaires* accompagnant les programmes ont été, jusqu'à ce jour, établis par l'Inspection Générale seule. Cela malgré la proposition faite par le bureau de l'A.P.M. de confier cette mission à une commission spéciale, comprenant : des membres de la « Commission Lichnerowicz », des Inspecteurs Généraux, des membres du Comité de l'A.P.M., des collègues enseignant effectivement dans les classes concernées. Disons que cette procédure a pu être utilisée, grâce à la compréhension de MM. les I. G. Beulaygue et Duma, et à la satisfaction générale, pour l'établissement des commentaires des programmes de l'enseignement élémentaire (voir le rapport de M^{me} Touyarot).

Ces précisions données, détaillons chaque cas.

Commentaires de Sixième

(Bulletins n° 269-270, pp. 488).

Rappelons, brièvement, la procédure suivie (pour les compléments, voir le *Bulletin* n° 267, pp. 158 et ss.). Ayant appris que ces commentaires étaient « sur le point de paraître », le bureau de l'A.P.M. intervenait auprès du Directeur de la

Pédagogie et acceptait, malgré la difficulté de consulter de nombreux Collègues dans le très bref délai imparti, de jouer franchement le jeu. Le secrétaire général fut donc mandaté pour faire connaître le point de vue de l'A.P.M. Il est juste de noter qu'un nombre important de Collègues était opposé à cette collaboration. Je dois à la vérité de dire, et je le regrette, que les événements actuels (voir paragraphe ci-dessous) semblent leur donner raison.

Quoi qu'il en soit, si l'intervention de l'A.P.M. a eu une certaine influence, celle-ci a été nulle sur divers points qui... ridiculisent ces commentaires. Citons, entre autres :

— l'interdit jeter, en Sixième, contre les bijections, les complémentaires, les relations d'équivalence... ;

— la mauvaise foi évidente de la phrase « il ne reste plus de difficulté majeure à procéder en Cinquième à une étude cohérente des nombres relatifs..., y compris la multiplication ». Tous les Collègues qui ont été et seront aux prises avec les difficultés, bien connues, de la multiplication dans $\mathbb{Z}$, apprécieront. Alors que les commentaires s'attardent longuement sur des banalités ou des faits bien connus, ils sont remarquablement muets sur des points délicats.

Commentaires de Seconde

De nombreux collègues font part de leur mécontentement et ce, pour trois raisons essentielles : alors que les programmes de Seconde sont connus depuis... juillet 1968 (ce qui était « bien », pour une mise en application en octobre 1969), le 15 février 1970, les commentaires ne sont pas encore publiés ; « on » n'a pas mis à profit les 15 mois séparant la décision de modification des nouveaux programmes de leur application, pour informer les professeurs chargés de les enseigner ; les programmes des Premières n'étant pas publiés (et, a fortiori, de Terminales) comment organiser valablement son enseignement en classe de Seconde ?

A mon avis, et sans encore parler de « sabotage » comme le font déjà certains collègues, ce mécontentement est parfaitement justifié. Il reste à situer les responsabilités : pour ce qui concerne l'information des professeurs voir ci-dessous ; pour ce qui concerne les programmes de Première, voir le paragraphe qui suit. Pour les commentaires, l'Inspection Générale est seule en cause (voir précisions ci-dessus). Il faut savoir aussi que ni le bureau national, ni le Comité de l'A.P.M. (ni d'ailleurs les I.R.E.M. mais ceci est une autre affaire, diront certains, dont je ne suis pas...) n'ont été informés du projet de commentaires rédigés par l'Inspection Générale. Cependant il est juste de dire que toutes les Régionales de l'A.P.M. (et plusieurs collègues considérés comme « persona grata ») ont reçu, pour consultation, ce document adressé directement par les soins de l'Inspection Générale. Cette procédure... insolite a souvent surpris, parfois irrité. A titre personnel (mais je souhaiterais que ce point de vue soit débattu), je dirai que cette péripétie est significative d'un état d'esprit : « la soupe est-elle bonne ? Oui, mon... Général ». Bien plus graves sont, à mon avis, les conséquences pour les Collègues : certaines Régionales ayant fait connaître leurs avis, voire leurs approbations, ont *cautionné* le projet, et ce, sans qu'elles aient eu la possibilité de contrôler l'effet de leur participation ; ou encore, quelle contenance prendre quand « on » opposera à leur avis celui d'autres

Régionales ? Ne croyez-vous pas qu'un franc débat d'abord, d'égal à égal, entre Collègues, puis la réunion d'une commission *ad hoc*, (comme le bureau de l'A.P.M. l'avait proposé) n'eût été une méthode préférable ? Puisqu'il est vain de s'attarder à regretter, je propose que notre commission « *Second degré, Second cycle* » se réunisse, en invitant le maximum de Collègues intéressés, dès que les commentaires seront parus et qu'elle les... commente (*).

Classes de Quatrième-Troisième

Devant la situation confuse créée par l'existence simultanée de trois programmes ou projets : programme « classique » actuellement enseigné, programme enseigné en classe de Quatrième « expérimentale », projet de la commission Lichnerowicz, la sous-commission de l'A.P.M. invita tous les collègues intéressés à une journée d'étude (11 novembre 1969). Quelle est la situation actuelle ? Deux certitudes : la commission Lichnerowicz va, dans le semestre à venir, reprendre entièrement la question ; le bureau de l'A.P.M. demande que cette commission « s'élargisse » en faisant appel à des collègues actuellement « expérimentateurs » en Quatrième.

Comme toujours, tous les collègues ayant des suggestions précises à faire, sont invités à prendre contact avec Dumont, Vice-Président chargé des questions concernant le 1^{er} cycle du Second degré (Voir couverture du Bulletin).

Classes de Première

De nombreux collègues font part de leur irritation (pour ne pas dire plus...) devant la situation actuelle : au 15 février, les programmes qui seront applicables à la rentrée de septembre ne sont pas encore publiés. Qu'advient-il de la promesse ministérielle concernant la publication, avant le 1^{er} janvier, des programmes applicables l'année scolaire suivante ?

Là encore les collègues ont raison de protester... Mais où sont situées les responsabilités ? Il faut savoir que la commission Lichnerowicz a dû, par suite des fluctuations de la « doctrine ministérielle », rédiger *trois* projets de programme. A l'époque Fouchet-Peyrefitte, le projet a été établi en tenant compte de la situation... actuelle, c'est-à-dire sections A, B, C, D, E nettement différenciées. Une fois le projet mis au point... ce fut mai 1968. A l'époque Faure, la doctrine fut : une seule première « scientifique », une première « littéraire ». Le projet fut établi durant l'année scolaire 1969... Il fut « au point » en... juin 1969. Or, en septembre 1969, nouveau changement de décor. La nouvelle ligne directrice était celle indiquée ci-dessus (voir § 2). Devant cette situation, la commission A.P.M. « *Second cycle, Second degré* » invitait tous les collègues intéressés à une journée d'étude (le 11 novembre 1969). Quant à la commission Lichnerowicz, grâce, il faut le dire, au travail intensif de notre Collègue Frenkel de Strasbourg, elle remit fin novembre un projet qui fut adopté, à l'unanimité, le 10 décembre par la section permanente du Conseil d'enseignement.

Depuis lors... la publication tarde.

Pourquoi l'A.P.M. ne les a-t-elle pas publiés, demanderont certains ? Bien

(*) Une *Instruction* n° IV-70-70 du 6 février 1970 a paru dans le B. O. du 19-2-70 sous le titre « *Commentaire...* » au singulier, texte signé du Directeur de la Pédagogie.

sûr, l'A.P.M. peut... tout faire. Il y a cependant des contraintes... contradictoires. Si elle veut faire vite, alors elle publie des textes encore non adoptés, c'est-à-dire en fait, des « projets ». Le risque est alors de voir ceux-ci modifiés, au dernier moment, et l'A.P.M. est accusée d'avoir publié des documents erronés. Si elle attend l'adoption définitive, il faut que celle-ci se situe à un moment favorable dans la confection du *Bulletin* et que nous ayons connaissance du texte exact adopté (ce qui n'est pas toujours le cas).

Classes Terminales

Les projets des programmes des classes B, C, D, E sont suffisamment au point pour que la commission Lichnerowicz puisse les présenter incessamment aux Services ministériels. La mise au point de celui de la section A ne saurait tarder. Avant adoption définitive, le bureau de l'A.P.M. a souhaité que soit recueilli l'avis de Collègues enseignant dans les diverses sections.

4. Stages pédagogiques

En 1969, l'A.P.M. a protesté, auprès du Ministère, dans la presse (Communiqué de novembre 1969) contre la caricature de stages (une journée) organisés à l'intention des Collègues enseignant en Sixième. Elle demandait l'organisation de stages « sérieux », c'est-à-dire d'une durée de trois jours chaque trimestre (ceci n'étant d'ailleurs qu'un palliatif en attendant... les I.R.E.M.). Pourquoi cela ? Il semble évident qu'en une journée, il est impossible d'effectuer un travail positif efficace. Au contraire, nombreux sont les Collègues nous disant avoir ressenti après « cette journée » un sentiment de découragement, d'inquiétude. Sans aller, mais peut-être ai-je tort ? jusqu'à penser que « c'est l'effet recherché par certains », déplorons cet état de fait. Et consolons-nous ! La protestation de l'A.P.M. a été entendue... Oui, cette année, il y aura... une « *journée d'information* », dans chaque département, pour les professeurs de Seconde et pour ceux de Cinquième. A mon avis, il faut que les Collègues dénoncent vigoureusement ces parodies ; il faut que l'A.P.M. situe les responsabilités.

5. Les I.R.E.M.

Aux sept I.R.E.M. existant actuellement (Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg) doit, à la rentrée prochaine, s'en ajouter trois autres. Où ? Diverses considérations plaident en faveur de Clermont, Lille, Toulouse, Paris-Orsay... Soit quatre. Ce qui était le nombre des I.R.E.M. créés l'an passé. Pourquoi ne pas faire de même ? (*) Quoi qu'il en soit, il nous faut regretter que la décision de localisation ne soit pas encore prise (souhaitons qu'elle le sera lorsque ces lignes paraîtront) car cela rend plus dif-

(*) N.D.L.R. — A notre connaissance, la décision est prise : trois I.R.E.M. seulement sont créés : Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier. Trois, c'est trop peu. Ne pas avoir choisi Toulouse est pour le moins regrettable.

fielle d'obtention des décharges effectives pour les Collègues suivant les séances de l'I.R.E.M. D'autre part, il faut dès maintenant que les Collègues soient alertés sur une opinion avancée par certains au Ministère selon laquelle il ne serait pas nécessaire que chaque académie ait un I.R.E.M. Mais avant de s'inquiéter du sort des I.R.E.M. non existant encore, penchons-nous sur celui de ceux qui fonctionnent. A ce propos, l'A.P.M. (et par suite tous les collègues sont intéressés) à, au moins, trois sujets de préoccupation et un problème « ouvert ».

Au chapitre des préoccupations, citons d'abord le fait que de nombreux Collègues participant aux séances de travail des I.R.E.M. n'ont pas obtenu, cette année encore, de décharges effectives. Il est clair que cela doit cesser. Comment ? Bien sûr, l'A.P.M. peut protester, les organismes gérant les I.R.E.M. aussi. Mais, à mon avis, la méthode la plus efficace, employée par certains Collègues parisiens, consiste à rendre effective, de leur propre autorité, la décharge due. Qui peut être blâmé pour exercice d'un droit légitime ? Je souhaite vivement que l'A.G. étudie ce point.

Ensuite, autre sujet de préoccupation, la façon restrictive dont l'Administration conçoit souvent le paiement des heures supplémentaires à nos Collègues professeurs de C.E.G. Alors que la décharge est, réglementairement, annuelle et que les Collègues n'en bénéficiant pas subissent un préjudice, il est parfois envisagé de remplacer le paiement des heures supplémentaires annuelles par celles d'heures supplémentaires éventuelles. Si cela se confirmait comme licite, alors il serait vain de protester mais la parade envisagée ci-dessus semble excellente.

Dans le même ordre d'idée, comment qualifier la réponse du Ministre de l'Education nationale (n° IV/02/24123 du 21 août 1969) qui exclut les auxiliaires du bénéfice des séances des I.R.E.M. en ajoutant « les maîtres auxiliaires ou les professeurs contractuels peuvent suivre ces stages sur leur initiative personnelle mais aucune indemnisation n'est autorisée (c'est nous qui soulignons) en ce qui les concerne ».

Et cela nous conduit tout naturellement à un problème qui reste ouvert : celui du statut des I.R.E.M. En effet, ceux-ci créés par décision ministérielle, sont dépourvus de statuts (ce qui, assurément, est préférable à de mauvais statuts). Que voilà un beau sujet d'étude pour tous les Collègues groupés au sein de l'A.P.M. D'autant plus que du chemin a été parcouru depuis l'époque de l'idée initiale de ces I.R.E.M. lancée par notre ami Walusinski et la commission A.P.M. « Recherche et réforme » (voir *Bulletin* n° 257, p. 139). Comme dans l'auberge espagnole fameuse (que les Collègues enseignant dans les I.R.E.M. ne voient pas malice de ma part dans cette allusion), il faut être persuadé que nous trouverons dans les I.R.E.M. ce que nous y apporterons. Souhaitons alors une participation franche et totale du maximum de Collègues, un réel esprit d'équipe, une vigilance en éveil car, il faut le déplorer, les I.R.E.M. n'ont pas que des amis.

6. Animation pédagogique

Ce chapitre de Journal de bord comprendra trois feuillets d'inégale importance : les équipes de Sixième ; les classes expérimentales ; l'Inspection Générale.

Pour faciliter la mise en application des nouveaux programmes en Sixième

ont été prévues la constitution d'équipes de professeurs « dirigées » par un « animateur ». Celui-ci a une décharge de 1 heure pour assurer la coordination du travail. Si les modalités d'application de cette mesure gagneraient à être précisées, l'idée en soi était, du point de vue de l'A.P.M. bonne. Or, il est envisagé — et je pense que nous devons protester — pour l'an prochain, de reconduire cette mesure pour les classes de Cinquième, *en la supprimant pour les classes de Sixième*. Et, ce qui paraît incroyable, avec l'accord de l'Inspection Générale de mathématiques.

En ce qui concerne les classes expérimentales de Sixième, Cinquième, Quatrième, il n'y a, au rapport très complet présenté dans le *Bulletin* 269-270 (pp. 293 à 299), qu'un regret à ajouter : au lieu de s'étendre, les expériences au niveau de la Cinquième semblent, cette année, avoir été plus limitées. Pourquoi ?

En abordant le sujet de l'Inspection Générale, je suis conscient d'aborder un sujet... explosif pour les uns, tabou pour d'autres. Compte-tenu d'un nombre de plus en plus important de Collègues souhaitant voir l'A.P.M. aborder franchement cette question, il me paraît de mon rôle de Secrétaire général de le faire. Qu'il me soit encore permis d'ajouter qu'afin de traiter sereinement la question je m'en tiendrai à des faits précis et à des questions d'ordre général. Ainsi, dans divers établissements, des Collègues (souvent en accord avec les sections locales des syndicats, les associations de parents d'élèves) ont refusé la forme traditionnelle de l'inspection. Ils souhaitent entre autre que : l'Inspecteur (s'il doit y avoir Inspecteur, mais ceci est une autre question...) réunisse *avant* toute inspection les professeurs de l'établissement ; qu'il les informe ; qu'il s'enquière des problèmes propres à l'établissement ; que « l'inspecté » soit volontaire ; que l'inspection ait lieu « collectivement ».

Que voilà, en tous cas, des questions à débattre. De toute façon, il est clair que sont difficilement défendables des « inspections » qui, en 35 minutes, permettent de juger le travail d'un Collègue sur une année (il est vrai que certains inspecteurs disent qu'en mettant « la main sur la porte de la classe » leur jugement est fait ; ce à quoi, il est aisé alors de répondre qu'il est inutile d'entrer). De même, ne sont pas acceptables, les tentatives d'impressionner les Collègues avec la fameuse circulaire, jugée « stupide et inapplicable » (mais qui ne fut jamais annulée !), faisant obligation aux seuls professeurs de mathématiques d'imposer aux élèves un devoir hebdomadaire.

D'autres Collègues élèvent le débat. Ils constatent que l'Inspection Générale donne souvent l'impression d'être opposée à la rénovation de notre enseignement. Des tentatives de rénovation, des expériences pédagogiques ne sont pas soutenues par eux ; au contraire, bien des novateurs sont invités à « rentrer dans le rang ».

Autre question : pourquoi les Inspecteurs Généraux sont-ils exclusivement choisis parmi les professeurs de Spéciales ? Est-il bon que celui qui enseigne soit inspecté par qui n'enseigne plus ou par quelqu'un qui n'a jamais enseigné dans la classe inspectée ?

Rappelons deux interventions malencontreuses de l'Inspection Générale, en nous limitant à un passé récent : obligation faite à tous les C.E.G. d'appliquer l'horaire de trois heures de mathématiques comme dans les lycées (où l'horaire avait été réduit de 4 à 3 en Sixième sous le mauvais prétexte que l'horaire était passé de 4 à 5 h... en Seconde) ; or de nombreux C.E.G. avaient les moyens en personnel pour maintenir l'horaire de 4 heures qui se trouve heureusement rétabli partout ; en même temps, l'Inspection Générale ne soutenait pas

le passage de 4 à 5 heures en Seconde qui ne fut obtenu qu'au prix d'une longue action de l'A.P.M.E.P. appuyée par une pétition nationale.

Dans un tout autre domaine, signalons : d'une part les démarches effectuées, naguère, par l'Inspection Générale pour qu'un Collègue enseignant dans une Spéciale d'un établissement privé, sous contrat, obtienne les « avantages » réservés aux professeurs de Spéciales A', d'autre part, la complaisance avec laquelle sont acceptées les demandes d'affectation dans les établissements privés.

Dans ces conditions, il est normal qu'un débat s'institue sur la réforme de l'inspection. Les journaux ont d'ailleurs annoncé la création d'une commission ministérielle chargée d'étudier la définition des missions de l'Inspection Générale. Faut-il, comme certains le proposent, supprimer une institution mal adaptée aux fonctions qui devraient être les siennes ? Faut-il, comme d'autres le disent, préserver une institution qui aurait l'avantage de protéger les Collègues contre les abus d'autorité de certains chefs d'établissement ? Il serait sûrement intéressant de connaître l'avis des Collègues à ce sujet. L'A.P.M. doit-elle demander à participer aux travaux de la commission ministérielle citée ci-dessus ? Si elle le doit, quelles suggestions doit-elle y présenter ?

7. Le recrutement des professeurs de Mathématiques

Ineroyable mais vrai ! Connaissez-vous le danger qui, selon un Inspecteur Général de mathématiques, menace le plus sérieusement l'enseignement mathématique ? La pléthore de professeurs de mathématiques. Ainsi, après la pénurie qui « bloquait » toute réforme sérieuse, voilà un nouvel ennemi autrement sérieux ! Cette opinion n'aurait pas grande importance si, bien entendu, elle ne risquait pas d'influencer ceux qui ne demandent qu'à l'être, à savoir les « Commissaires au VI^e Plan ». Il nous faut donc dénoncer cette opinion néfaste à notre enseignement, néfaste pour l'avenir des jeunes étudiants des facultés des sciences, en rappelant la liste, non exhaustive, des besoins, loin d'être couverts (le seront-ils jamais ?) demandant des professeurs de mathématiques :

- les détachements et décharges effectives dans les I.R.E.M. ; songeons, en particulier, au nombre de professeurs qui seraient nécessaires pour assurer une formation permanente sérieuse de tous les instituteurs ;

- augmentation générale et substantielle de l'horaire de mathématiques dans les premiers cycles des établissements secondaires ;

- extension, à toutes les classes des seconds cycles des lycées, de séances de travail dirigé par demi-classe (il est curieux, à ce propos, de noter que cette notion de travail dirigé est acquise dans les premiers cycles — pas pour les mathématiques en 4^e, 3^e, malheureusement — et en Université, mais qu'elle ne l'est pas pour les seconds cycles des lycées ; comment expliquer cela ?) ;

- abaissement des effectifs des classes ;

- prise en compte, dans l'horaire des professeurs, du temps passé à : animer des équipes, conduire des expériences, organiser des « Clubs mathématiques » ;

- institution de l'année sabbatique ;

- etc...

Un autre sujet sur lequel l'attention du bureau de l'A.P.M. a été attirée concerne les C.A.P.E.S. de mathématiques et cela sur deux points. D'une part, certains candidats se plaignent du caractère « vieillot » de certaines épreuves écrites ou interrogations orales. D'autre part, tous déplorent que les rapports ne soient pas, comme dans le passé, publiés. Certains adressent le reproche à... l'A.P.M. Même si celle-ci était la plus belle fille du monde... Quoi qu'il en soit, la revendication présentée naguère par le bureau de l'A.P.M. concernant la réorganisation de ces concours reste posée. Mais doit-elle être isolée du problème plus vaste des concours de recrutement ?

Une conclusion qui n'est qu'un préambule

Que dire à la dernière page d'un Journal de bord ? Tout simplement prévoir la navigation à court terme, c'est-à-dire celle de demain. Sur quel parcours se fera-t-elle ? Quels sont les écueils à éviter ?

C'est en pensant à cette navigation que certaines pages de ce journal ont été rédigées « à l'emporte-pièce » (et certains le regretteront, peut-être) cela afin de susciter le maximum de réactions et obtenir ainsi le maximum de renseignements sur ce que souhaite « l'ensemble des Collègues ». Il serait aussi souhaitable que la vitalité de l'équipe « A.P.M. » se prouve par : une participation importante aux votes pour l'Assemblée Générale ; une activité accrue des Régionales ; une collaboration franche et efficace entre les I.R.E.M. et les Régionales, chacun conservant d'ailleurs son « originalité ».

Signalons aussi deux écueils à éviter. D'une part, éviter de se laisser prendre aux chants de certaines sirènes cherchant à détruire l'esprit d'équipe nous animant en opposant les « provinciaux » aux « parisiens » et (ou) les divers ordres d'enseignement entre eux. D'autre part, ne pas se laisser détourner d'objectifs lointains par des péripéties, par exemple en hypertrophiant notre action « sur les programmes » (avec de bons programmes, il est possible... de mal enseigner ; avec de mauvais programmes, un bon enseignant...) au détriment de l'essentiel... qui est, à mon avis, les conditions d'enseignement (à ce sujet voir « ordre de priorité »). Par exemple n'est-il pas scandaleux que soit envisagé, pour la rentrée prochaine, de « bourrer » à 35 élèves toutes les classes de Sixième, alors que 30 devrait être, en attendant mieux, un maximum ? Comment réagir ? (voir moyens d'action).

Pour résumer tout cela dans une formule lapidaire disons que le futur bureau de l'A.P.M. devra conduire la navigation afin d'éviter que, comme trop souvent dans le passé, élèves, parents, enseignants soient sacrifiés, leurrés, trahis.

P. VISSIO
Secrétaire Général de l'A.P.M.

Question 1.

Approuvez-vous le rapport d'activité de la Présidente ?

N.D.L.R. Sur le bulletin de vote, vous répondez à la question 1 en plaçant un + dans la colonne de votre choix et dans la ligne correspondante.

2. Compte-rendu financier - Année 1969

RECETTES

Cotisations	194 172
Bulletins	512
Recettes brutes de publicités	48 765,88
Cours A.P.M.	14 127
Pour apprendre à conjecturer	18 211
Dictionnaire.....	42 512
Brochures	14 850
Compléments.....	42 957 63
Remboursement C.I.E.M.	10 000
Report au 1 ^{er} janvier 1969	293 628,78
	679 736,29

DÉPENSES

Publications :	
Bulletins	121 769,06
Dictionnaire.....	41 268
Autres publications	50 054,35
Annales	46 455,92
Frais de personnel :	
Appointements	12 598,20
Sécurité sociale	3 684,24
Impôts et taxes	16 910,61
Réunions, propagande et frais divers	27 736,95
Frais de gestion	3 025,72
Régionales	23 070
Remboursements	114
Prêt à C.I.E.M.	10 000
A reporter au 1 ^{er} janvier 1970	323 049,24
	679 736,29

Le Solde au 1^{er} janvier 1970 se répartit comme suit :

C.C.P.	116 570,17
Société Générale.....	106 479,05
Placement.....	100 000
	323 049.24

L'examen de ces chiffres appelle quelques commentaires :

1° L'augmentation du nombre de nos adhérents ne se traduit pas par une augmentation corrélatrice des recettes de cotisation. Cela provient, d'une part, du fait qu'un certain nombre de cotisations 69 avaient été enregistrées dès 68, alors que, cette année, notre appel (à coupon détachable) ayant été envoyé seulement en 1970, nous n'avons enregistré que très peu de cotisations 70 sur l'exercice 69, d'autre part sans doute du fait qu'un certain nombre de collègues ayant négligé le coupon détachable, il n'a pas été possible d'enregistrer leur versement au titre des cotisations. Ce versement se retrouve alors en « complément ».

2° Ce chapitre « complément » est en outre exceptionnellement gonflé cette année par un certain nombre de « chèques réimputés » qui ont traditionnellement figuré dans nos compte-rendus financiers sous cette rubrique. En raison de l'importance que ces « réimputations » semblent prendre, je demande à M. Ferracci de les enregistrer désormais sous une rubrique spéciale.

Enfin je dois rappeler que ce chapitre « complément » est aussi suralimenté par des chèques portant des renseignements insuffisants ne permettant pas de les classer avec certitude, lorsqu'ils arrivent aux mains du trésorier administratif. Je fais donc un appel pressant à tous les Collègues pour qu'ils écrivent soigneusement au dos de leurs chèques les motifs de leurs virements, et pour qu'ils évitent les chèques bancaires dont la signification se perd entre les secrétaires et le trésorier.

3° Il convient de remarquer l'augmentation considérable des impôts que nous payons, bien que le bulletin soit exonéré de T.V.A.

4° Il ne faut pas croire que nos recettes brutes de publicité soient plus que doublées depuis l'an dernier. Le chiffre qui figure cette année au compte-rendu financier porte en réalité de nombreux règlements dus depuis 1968 (annonces parues en 67).

J'espère que nous réussirons désormais à recouvrer chaque année exactement les règlements des annonces parues l'année précédente.

5° La ristourne aux régionales paraîtra peut être insuffisante à certains. Elle est, par an, pour chaque régionale : en F : $(500 + n)$, n étant le nombre d'adhérents de la régionale l'année précédente. Je rappellerai ici les conclusions auxquelles nous nous étions arrêtés, lors des journées de Besançon, où la question avait été soulevée. Il n'est pas souhaitable d'augmenter systématiquement cette ristourne qui risquerait souvent de rester inemployée, mais il est bien entendu que la trésorerie nationale couvrira toute régionale en difficulté pour une action précise, ayant obtenu l'accord du bureau.

Si donc une régionale dispose des énergies nécessaires pour agir, elle ne peut être empêchée par manque de moyens financiers. Mais il serait navrant que la réserve dont nous disposons, dorme par petits paquets sur une trentaine de C.C.P.

Enfin il n'est pas interdit à une Régionale de se donner une certaine autonomie, en sollicitant diverses aides ou en publiant quelques « brochures ». Il y a déjà quelques exemples très encourageants.

6° Notre « placement » est réduit, au 1-1-70, de 200 000 F à 100 000 F ; cela vient de ce que, l'un de nos « bons calif » arrivant à expiration, nous en avons quelques temps retenu le montant au compte Société Générale, afin d'en

disposer immédiatement pour l'achat éventuel d'un local. Au 15 février, notre placement est redevenu de 200 000 F. En revanche, le compte Société Générale est ramené à 6 479,07 F.

7° Comment convient-il en définitive d'apprécier notre situation financière ? Il semble qu'elle soit très bonne. Cependant certains indices sont une source d'inquiétude.

L'an dernier, nous avons augmenté notre « placement » de 100 000 F. Cette année, bien que notre « report au 1^{er} janvier 70 soit supérieur à notre « report au 1^{er} janvier 69 » (d'environ 3 000 F), nous n'avons pas pu augmenter notre placement.

Toutes nos dépenses sont en augmentation (ce qui ne surprendra aucune ménagère) et ce n'est pas fini. Une hausse de 20 p. 100 sur le papier est déjà annoncée.

En outre nous serons sans doute obligés bientôt à de nouvelles dépenses : par exemple, une aide plus importante à des Régionales actives : par exemple encore, l'achat d'un local dont la nécessité se fait de plus en plus impérieusement sentir.

En même temps, nos publications sont en baisse. Les grands moments du « cours de l'A.P.M. » ou de « Pour apprendre à conjecturer » sont passés. Le « Dictionnaire » prendra-t-il la relève ? (Remarquons qu'il promet puisque, déjà, il est bénéficiaire).

Il ne faut pas oublier que nos cotisations représentent à peine les 2/3 de nos ressources, et ce, malgré l'augmentation très notable du nombre de nos adhérents.

Aussi suis-je bien convaincu qu'il faudrait, en 1971, porter le taux de notre cotisation normale à 25 F (35 F pour l'abonnement simple, et 14 F pour la cotisation réduite).

8° En revanche nos collègues adhérents aux deux associations A.P.M.E.P. et A.P.B.G., et qui payent cette année pour cela en F : $30 + 22 = 52$, ne seront pas écrasés par nos augmentations successives. Ils n'auront plus à payer, en 1971, que 35 F. L'accord spécial A.P.M.E.P. — A.P.B.G., que nous avons mis au point à ce sujet, devrait permettre aux deux associations de recruter plus largement dans l'ensemble des maîtres polyvalents.

Nous sommes convaincus que les mathématiques y trouveront leur compte.

G. H. CLOPEAU.

Question 2.

Approuvez-vous le rapport financier ?

Question 3.

Approuvez-vous la proposition de porter la cotisation normale à 25 F à compter du 1^{er} janvier 1971 (abonnement simple 35 F et cotisation réduite 14 F).

N.D.L.R. — *Pour chaque question, vous répondez sur le bulletin de vote en inscrivant un + dans la colonne de votre choix et dans les lignes correspondantes.*

Deux réunions de commission et de Bureau élargi, décidées par le Comité National (réunion du 11 janvier) ont décidé :

1° le 31 janvier de confier la rédaction de trois rapports :

— sur le choix d'objectifs prioritaires, à une équipe de Collègues Toulousains ;

— sur les moyens d'action de l'A.P.M.E.P. ;

— sur l'animation pédagogique à G. Walusinski.

2° le 19 février d'adopter ces rapports (après divers aménagements) et de soumettre à l'appréciation des membres de l'A.P.M.E.P. les

Question 4 : *sur l'ordre de priorité des objectifs ;*

Question 5 : *sur les moyens d'action de l'A.P.M.E.P. ;*

Question 6 : *sur l'animation pédagogique.*

Question 4.

Recherche d'une priorité dans nos objectifs

La situation actuelle de l'Enseignement mathématique français permet de dégager pour l'action de l'A.P.M.E.P. un certain nombre d'objectifs essentiels. Ces objectifs sont incontestablement liés. Il importe néanmoins qu'un ordre de priorité soit établi.

Pour ce faire, l'A.P.M.E.P. a choisi de faire appel au jugement de ses adhérents.

Nous vous proposons donc ci-dessous quelques objectifs-clés, avec quelques justifications, et sans prétendre avoir fait le tour de la question.

1. Recrutement des maîtres

Mise sur pied, par l'Education Nationale, avec notre participation, d'un plan précis à moyen et à long terme, définissant les besoins en maîtres à tous les niveaux, selon les perspectives de l'A.P.M.E.P. (réduction des effectifs des classes, réaménagement des services des maîtres tenant compte de la formation permanente).

L'absence de ce plan provoque actuellement les difficultés suivantes :

— trop de licenciés de mathématiques sans emploi ;

— situation précaire des Ipéssiens ;

— et, cependant, nombre insuffisant de maîtres d'où blocage des autres réformes réclamées par l'A.P.M.E.P.

2. Création d'un I.R.E.M. au moins par académie et développement de la formation permanente des maîtres

Ces objectifs sont étroitement liés mais non confondus.

L'action d'un I.R.E.M. doit se développer harmonieusement sur quatre plans : celui de contribuer à la formation initiale des maîtres, y compris ceux du premier degré (non point tant du point de vue strictement mathématique que didactique) ; celui d'animer, dans sa région, toutes les initiatives de formation permanente des maîtres ; celui de coordonner la recherche pédagogique en ce qui concerne l'enseignement mathématique ; celui, enfin, de publier des documents utiles à l'information des maîtres. Chaque I.R.E.M. étant et devant être largement autonome, des liaisons entre les I.R.E.M. doivent permettre à chacun de se développer librement et dans une compétition fructueuse avec les autres.

Du point de vue individuel des maîtres, loin d'être laissée aux initiatives individuelles et au bénévolat, la formation permanente devrait être, partout et dans les délais les plus brefs, organisée et prise en charge officiellement par l'Education Nationale, avec intégration dans le service régulier et non en sus.

Tout en continuant son action (Chantiers de pédagogie mathématique, clubs, stages, brochures,...) et pour cette raison même qu'elle a su et qu'elle sait montrer l'exemple, l'A.P.M.E.P. doit mettre en œuvre des moyens d'action bien adaptés pour obtenir enfin de l'Education Nationale l'organisation qu'elle a négligée trop longtemps.

3. Enseignement de base des élèves du premier cycle du second degré (11 à 15 ans)

Horaires suffisants.

Programmes adaptés.

Moyens didactiques appropriés.

Du fait que la scolarité obligatoire s'arrête à 16 ans, ce que les élèves de 11 à 15 ans peuvent acquérir en mathématique doit constituer un élément fondamental de la culture commune à tous, un bagage indispensable pour affronter le monde contemporain.

Une amélioration de cette formation est rendue encore plus nécessaire par l'harmonisation des programmes de mathématique entre les diverses sections des classes de Seconde. Elle est indispensable pour un meilleur recrutement, en qualité et en quantité, des sections scientifiques de Seconde.

4. Allègement des programmes dans le deuxième cycle du second degré

— Ces programmes n'ont pas été expérimentés et certains seront connus trop tardivement (Première).

— Les élèves de Troisième ne sont pas suffisamment préparés, non plus d'ailleurs que les maîtres.

Le caractère transitoire des dits programmes justifie qu'on les allège et qu'on en dégage ainsi l'essentiel. Ce travail doit se faire sur le plan national afin d'éviter de trop grandes disparités entre les réactions individuelles qui, sans cela, se feront jour.

5. Travaux dirigés dans le deuxième cycle du second degré

— Les T.D. existent dans le Premier cycle du second degré et, à la demande des étudiants, dans le premier cycle de l'enseignement supérieur.

Par contre il n'y en a pas dans le deuxième cycle du second degré, alors qu'ils y apparaissent aussi nécessaires qu'ailleurs, surtout en raison de la différence de niveau entre le premier et le deuxième cycles.

6. Réduction des effectifs des classes

— Le changement des programmes s'accompagne d'une rénovation pédagogique difficilement praticable avec des classes de plus de 25 élèves.

— Dans le second cycle du second degré les difficultés inhérentes à la transmission de connaissances largement renouvelées seraient sûrement réduites par une diminution des effectifs des classes.

7. Enseignement technique

Il devrait être bien entendu que toutes les réformes conçues pour l'enseignement mathématique « de la Maternelle aux Facultés » ne doivent pas laisser de côté les diverses sections de l'enseignement technique mais, bien au contraire, s'adapter aux conditions forcément particulières de chacune d'elles.

Remarque importante

Pour présenter ce rapport, il était impossible de ne pas numéroté les sept questions importantes entre lesquelles le vote devrait établir un ordre de priorité (ceci grâce à un dépouillement automatique dû aux bons offices de notre Collègue Poly qui dirige le service de calcul à l'E.N.S. de Saint-Cloud). L'ordre de présentation de ces sept objectifs ne devrait donc jouer aucun rôle dans le vote de chacun.

Sur le bulletin de vote, feuillet B, vous répondrez à la question 4 :

Quel est l'ordre de priorité que vous préconisez dans les objectifs de l'A.P.M.E.P. ?

en numérotant de 1 à 7 (les ex-aequo étant interdits) les sept lignes correspondantes.

Question 5.

Les moyens d'action de l'A.P.M.E.P.

Il est significatif que la commission de l'A.P.M.E.P. qui a discuté, le 31 janvier 1970, des rapports à présenter à l'assemblée générale 1970 se soit préoccupée des moyens d'action que notre association pourrait mettre en œuvre pour obtenir la réalisation de ses vœux : nous sommes tous persuadés, en effet, qu'il ne suffit pas que nous nous mettions d'accord sur des vœux, aussi bien formulés soient-ils ; notre administration commence généralement par ne pas nous écouter ; il faut multiplier les démarches, leur donner des formes diverses, pour être enfin entendu. La réalisation de nos vœux n'est pas pour autant obtenue : ou bien des obstacles financiers nous sont opposés (toute amélioration de l'enseignement entraîne une augmentation des dépenses), ou bien des objections sont présentées sur la pénurie de professeurs (objections présentées par les mêmes personnes qui affirment par ailleurs qu'il ne faut pas recruter plus de nouveaux professeurs car bientôt il y en aura trop !), ou bien encore, après avoir admis publiquement le bien fondé de nos demandes, des autorités administratives abusant de leur autorité agissent par derrière pour contrecarrer l'effet de l'accord officiel qui nous a été donné.

Il serait possible d'illustrer ce raccourci des démêlés de l'A.P.M.E.P. avec l'administration de l'Education Nationale par de nombreux exemples datant de plus ou de moins de dix ans (les régimes changent, les administrations restent). Je n'en prendrai qu'un, relatif, il est vrai, à l'une des questions qui nous tiennent le plus à cœur : la formation permanente des maîtres.

Aujourd'hui, tout le monde, même le Ministre, même l'Inspection Générale, reconnaît sa nécessité. L'existence des premiers I.R.E.M. la confirme ; le fait qu'il existe encore maintes académies sans I.R.E.M. montre aussi que rien n'est achevé dans ce domaine. Il me paraît cependant évident que la création des I.R.E.M., quels que soient les mérites de personnalités ou de manifestations en leur faveur, est un résultat acquis par l'action persévérante de l'A.P.M.E.P. Or, comment notre association a-t-elle opéré ?

D'une part, elle a présenté des projets après en avoir discuté. J'ai souvenir d'une audience ministérielle où le titulaire momentané du portefeuille avait montré un vif intérêt pour la question et promis de s'en occuper ; il n'y eut aucune suite. Les documents fournis à cette occasion comme à beaucoup d'autres ont peut être contribué, par l'intermédiaire des chaudières, au chauffage des locaux de la rue de Grenelle. Etait-ce une raison pour se décourager ? Non, bien sûr. Et dans une certaine mesure, nous avons fini par être entendus.

A force de répétitions, mais pas seulement grâce à cette obstination : il faut compter aussi sur la force de l'exemple que nous avons donné. Car on nous opposait l'inutilité de la formation permanente ou bien la réticence des Collègues à son égard. Nous avons organisé des conférences, un cours suivi même qui a duré trois ans, nous avons édité les conférences ou le cours rédigés par certains d'entre nous et les Collègues en ont fait un succès de librairie (c'est-à-dire que la trésorerie de l'A.P.M.E.P. qui avait financé ne s'en est pas trouvée plus mal). Autrement dit, le ciel ne nous a pas aidés mais nous avons commencé par nous aider nous-mêmes.

Cela n'a pas été sans conflits ou débats entre nous. Certains nous disaient : « c'est à l'administration d'organiser ; vous faites son travail et elle en est bien contente » ; nous étions de ceux qui répondaient : « d'un côté, elle se réjouit parce qu'elle est toujours près de ses sous, d'un autre elle n'est pas fière car elle est jalouse de ses prérogatives et elle enrage de voir que, faute d'agir, son autorité s'effrite ».

..

Si j'ai choisi cet exemple de la formation permanente c'est à un double dessein : c'est une question qui nous préoccupe au premier chef, c'est un des objectifs pour lequel l'action de notre association a été relativement fructueuse. On peut aussi en tirer quelques réflexions de portée plus générale.

S'il y a accord entre le but poursuivi et les moyens utilisés pour y accéder, les chances de succès sont plus grandes. Non seulement sur le plan du « rendement », c'est-à-dire des décisions favorables de notre Education Nationale, mais aussi quant à la qualité des réformes visées. Exemple : du fait que les initiatives de formation permanente ont été prises par des équipes A.P.M.E.P. hors de tout esprit hiérarchique, les I.R.E.M. sont, en principe, dégagés des contraintes qui paralysent souvent l'administration.

La réflexion et l'action de l'A.P.M.E.P. concernent un domaine limité et strictement pédagogique. Cela ne signifie pas que l'A.P.M.E.P. puisse éviter toute confrontation d'ordre philosophique ou politique ; toute question d'enseignement engage tout l'homme. A l'intérieur de notre association il est donc inévitable et heureux que les divers courants de pensée puissent dialoguer.

En même temps, notre association s'est toujours gardée d'empiéter sur les questions qui sont du ressort des syndicats. La pluralité de ceux-ci et le fait que, parmi nous, il est des adhérents de chacun des syndicats existants, faisait obligation à l'A.P.M.E.P. de ne pas entrer en concurrence avec eux. Il me semble que, réciproquement, les syndicats (les uns et les autres) ne regardent pas l'A.P.M.E.P. comme un adversaire mais comme un groupement qui peut leur fournir des informations utiles. Du point de vue des moyens d'action, il faudra sans doute préférer ceux qui, sans interférer avec les moyens propres aux syndicats, permettront à ceux-ci de nous appuyer.

Dans tous les cas, quels que soient les vœux qui nous formulons, quelles que soient les réformes que nous préconisons, une large information du public et des Collègues est indispensable. Il serait sage de prévoir, au sein du Bureau, un organisme spécial d'information et de liaison : communiqués fréquents à la presse, interventions auprès d'autres groupements pédagogiques ou auprès des syndicats, auprès des associations de parents d'élèves, etc... On pourrait certainement dire qu'avant d'envisager tout moyen de pression, une information préalable s'impose.

..

Ces réflexions présentées, il faut envisager, l'information n'ayant pas été un moyen suffisant pour obtenir la réalisation de nos vœux, comment aller plus loin...

1° Les moyens d'action de l'A.P.M.E.P. sont limités si l'on entend par moyens d'action des moyens de pression à effet rapide. Par exemple, une grève des professeurs de mathématique (alors que les Collègues enseignant d'autres disciplines ne feraient pas grève) me paraît aussi difficile à réaliser que peu rentable sur le plan des résultats à en attendre.

2° Pour une action de longue haleine et pour obtenir la réalisation de vœux spécifiques à notre enseignement, je nous pense mieux pourvus, dans la mesure où nous aurons la volonté d'aboutir. Ces moyens sont ceux de la « grève active ». Je m'explique : l'accord étant fait entre nous sur une revendication pédagogique, le Bureau la présente à l'administration. Celle-ci tergiverse ; le Bureau insiste et il n'obtient aucune des réformes désirées. Alors, se retournant vers ses mandants, il leur demande d'appliquer dans la réalité de leur enseignement la mesure qu'il n'a pu obtenir du Ministère.

En voici deux exemples de portées très différentes :

a) Pour la mise en application d'un nouveau programme de la classe *n*, nous n'avons pas obtenu que les commentaires officiels de ces programmes soient établis en collaboration avec des Collègues mandatés par l'A.P.M.E.P. et enseignant dans ces classes. Le Bureau fait établir des commentaires selon la procédure que nous réclamions, les édite et recommande aux Collègues de s'inspirer, dans leur enseignement, de ces commentaires authentiques plutôt que des commentaires officiels qui ressuscitent en fait les anciennes « instructions ministérielles ».

b) Pour améliorer l'enseignement à tel niveau, l'A.P.M.E.P. réclame l'organisation d'une heure de travail dirigé et l'Education Nationale se drapant dans sa dignité percée refuse parce qu'elle manquerait de crédits. Le Bureau recommande aux équipes de professeurs, dans les établissements, d'organiser ces séances pendant une durée limitée (par exemple un trimestre) et de les cesser ensuite en expliquant la situation aux familles. On peut espérer que certaines de celles-ci réagiront.

On voudra bien noter que ces exemples ne sont que des exemples, que des illustrations peut être maladroites d'un principe susceptible de beaucoup d'autres modes d'application. Ce principe est celui que nous avons mis en pratique pour la formation permanente : sans nous laisser de réclamer sa prise en charge financière par l'Education Nationale, nous avons prouvé que nous pouvions, pédagogiquement, l'organiser ; nous avons réclamé, nous réclamons encore que l'Education Nationale consente un effort, réclamation d'autant plus valable que nous la soutenons d'un effort personnel.

Les Collègues trouveront sûrement des critiques à opposer à ce rapport ; je serai le premier à m'en réjouir puisqu'ils donneront ainsi au futur Comité de notre Association des moyens plus puissants ou en tout cas plus efficaces.

Gilbert WALUSINSKI.

Le Bureau de l'A.P.M.E.P. ayant pris connaissance du rapport précédent, propose à l'assemblée générale de voter le vœu suivant :

« L'assemblée générale 1970 mandate le Comité national de l'A.P.M.E.P. pour organiser une « grève active » à l'appui de certains vœux sur des objectifs bien définis, vœux présentés préalablement et sans résultat à l'Education Nationale.

Les modalités de cette « grève active » seront mises au point par une réunion spéciale du Comité National spécialement convoqué à cet effet. »

N.D.L.R. : *Pour exprimer votre avis sur cette question, sur le bulletin de vote, placez + dans la colonne de votre choix à la ligne « question 5 » moyens d'action.*

Question 6.

Sur l'animation pédagogique

La structure administrative actuellement en place dans la plupart des départements offre peu de place, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'animation pédagogique. Celle-ci est en effet dévolue aux inspecteurs aux divers niveaux depuis les I.D.E.N. jusqu'aux Inspecteurs Généraux. La coexistence, chez le même homme, d'un administrateur, d'un supérieur hiérarchique et d'un animateur pédagogique crée un équilibre instable ; il faut reconnaître que, le plus souvent, l'emporte ou bien un certain goût du pouvoir qui est la conséquence de la supériorité hiérarchique ou bien l'enlissement paperassier pour qui ne sait pas résister aux contraintes administratives (les disjonctions n'étant pas exclusives). L'animateur pédagogique ne l'emporte sur l'administrateur ou le supérieur que dans des cas exceptionnels.

Il ne peut y avoir animation pédagogique que par des échanges d'égal à égal, donc en dehors de toute hiérarchie, que par des échanges entre Collègues engagés dans la même tâche ou dans des tâches voisines. Il est évident et cela aurait dû paraître évident depuis longtemps, qu'une personne qui n'enseigne pas est mal placée pour animer une équipe de personnes qui enseignent. Que pour animer une équipe de maîtres travaillant au niveau n , il n'est pas indispensable que « l'animateur en titre » enseigne à un niveau supérieur à n .

Une des premières questions que nous devrions donc vous poser est : *comment réformer le système de l'inspection dans son rôle administratif ?* Tous les inspecteurs ont en effet un tel rôle qui a son importance dans la nomination (et le choix des postes) et dans l'avancement (tant que durera le système fort contestable de traitements très inégaux selon que les Collègues sont jeunes et ont de grands besoins ou vieux et forcément mieux installés). Je ne traite pas cette question qui me paraît du ressort des syndicats.

En ce qui concerne l'animation pédagogique proprement dite, commençons par examiner des réalisations ou tentatives récentes :

a) Là où ils existent, les I.R.E.M. s'efforcent d'organiser un travail suivi d'échanges et de recherches. Il faut souhaiter que leurs moyens en personnels s'accroissent : l'augmentation du nombre des animateurs déchargés d'une partie de leur service d'enseignement (50 % au plus) doit permettre l'organisation de séminaires (académiques ou départementaux) et la participation de ces animateurs à des équipes locales (voir c).

b) Les journées d'information prévues en 1970 pour les professeurs de Seconde (en 70) et de Cinquième (en 70-71) n'ont pour ainsi dire rien à voir avec la véritable animation pédagogique ; c'est même une caricature d'information et il faut avoir une conception vraiment étriquée de ce que doivent et peuvent être des échanges pédagogiques pour trouver le moindre intérêt à ces « journées » (on me dit que pour certains, l'intérêt en était polémique : une occasion de réunir des Collègues pour dénoncer auprès d'eux les méfaits conjugués de la Commission Lichnerowicz, de l'Enseignement Supérieur et de l'A.P.-M.E.P., selon la vieille tactique de l'amalgame).

c) La recommandation faite aux professeurs de Sixième de travailler en équipe est dans une certaine mesure favorable en ce qui concerne l'animation pédagogique. Accorder sous la forme d'une heure supplémentaire, une indemnité à un seul « animateur-titulaire » est évidemment insuffisant : au sein d'une équipe, chacun est animateur tour à tour et le temps passé en concertation est le même pour tous. Ce qui est bon pour les Sixièmes des lycées, devrait l'être tout autant pour celles des C.E.G. Il serait donc judicieux que l'indemnisation soit accordée à tous (sous la seule condition que les concertations d'équipe aient lieu). En fait, l'Education Nationale ne semble pas disposer à accorder de telles libéralités. L'Inspection Générale a demandé que le système prévu cette année pour la Sixième soit continué en Cinquième mais elle juge que le système n'a pas à être maintenu en Sixième.

Autrement dit, pour l'Education Nationale, tout se passe comme si l'animation pédagogique était un mauvais moment à passer (mauvais, au moins, sur le plan financier).

Quant au travail en équipe recommandé aux maîtres (voir commentaires ou instructions sur les programmes de Sixième et Cinquième, *Bulletin* 269-270, p. 495, fin du paragraphe sur l'emploi des fiches), il devra être entendu que ce n'est qu'un sujet de conversation.

d) Les réunions locales, régionales ou nationales de l'A.P.M.E.P. ont pour première préoccupation de favoriser l'animation pédagogique et la formation permanente. Nous n'avons certainement pas réalisé dans ce domaine tout ce qui est possible ; nous avons essayé. Il faudra faire plus, mieux et avec plus de continuité. Il sera bon aussi d'assurer des liaisons entre toutes les tentatives qu'elles aient lieu en France ou dans d'autres pays.

e) En liaison avec le service de la Recherche Pédagogique de l'I.P.N., les Collègues qui participent à des expériences ont bénéficié de plusieurs stages. L'extension de l'expérience (niveau 5^e en 69-70) n'a malheureusement pas eu les mêmes avantages.

..

Les observations précédentes permettent-elles de dresser un plan complet de l'organisation désirable pour l'animation pédagogique ? Je ne le crois pas. Le domaine est si vaste, les procédés d'animation si variés qu'il me paraîtrait imprudent d'en fixer le cadre, surtout si le signataire du rapport est seul avec son stylo pour en délibérer. Il n'y a pas de sujet sur lequel la coopération entre Collègues d'orientations pédagogiques différentes est plus utile ; mieux qu'utile, indispensable.

G. W.

Le Bureau de l'A.P.M.E.P. ayant pris connaissance du rapport précédent propose à l'assemblée générale de voter le vœu suivant :

L'assemblée générale 1970 de l'A.P.M.E.P. décide que l'année scolaire 1970-71 sera appelée « année de l'animation pédagogique ». Pour que cette appellation ne reste pas un vœu pieux et seulement verbal, elle mandate le Comité National :

1. Pour désigner au sein du Bureau un secrétaire spécialement chargé de toutes les affaires d'animation pédagogique ;

2. Pour désigner en son sein une commission de six membres chargés d'étudier les mesures pratiques pour organiser dans les écoles et entre les écoles l'animation pédagogique.

La commission pourra s'adjoindre telles personnes qu'elle jugera indispensables à la réalisation de sa tâche. La plus large publicité devra être donnée, par le Bulletin, au travail de cette commission que le secrétaire à l'animation pédagogique présidera. La commission présentera un rapport sur ses travaux et, si possible, sur ses conclusions, à l'assemblée générale 1791.

N.D.L.R. — Pour exprimer votre avis sur cette question, sur le bulletin de vote, placez + dans la colonne de votre choix à la ligne « question 6 », animation pédagogique.

Question 7.

Commission du dictionnaire

1. **Équipes régionales.** — L'assemblée générale 1969 avait préconisé une certaine décentralisation du « Dictionnaire », par la création d'équipes régionales qui pourraient prendre part au travail collectif et sensibiliser les Collègues aux discussions sur le vocabulaire. L'exemple avait été donné par Lyon et Grenoble ; de nouvelles équipes se sont constituées ; une au moins, celle de Toulouse, a commencé à « produire ».

2. **Publication du Dictionnaire.** — L'édition 1967 est sortie dans des conditions de présentation jugées bonnes en général, malgré la malencontreuse erreur de calibrage des fiches. Le retard est pratiquement rattrapé puisque le « millésime 1968 » est paru et le « millésime 1969 » en très bonne voie ; par ailleurs la publication régulière de fiches encartées dans le Bulletin s'est poursuivie. Le caractère évolutif de l'ouvrage apparaît en ceci que fin 1970 une nouvelle « Notice lexicographique » tiendra compte et des progrès réalisés, et des critiques enregistrées (sous forme d'un erratum). La vente — environ 3 000 exemplaires — encore un peu inférieure aux espoirs, est néanmoins satisfaisante.

3. **Critiques et suggestions.** — La critique acerbe est rarissime, presque toujours le ton est amical et coopératif, et l'autocritique de la commission est de loin la plus sévère. Mais beaucoup trop souvent, hélas, c'est le silence. Certes, qui ne dit mot consent ; mais tout de même, 15 petits feuillets verts sur 3 000 acquéreurs, plus une dizaine de lecteurs qui écrivent, cela laisse une marge vraiment excessive aux consentements tacites ! Comment analyser un « sondage d'opinion » dont la base est si étroite ? Le seul courant qui soit sensible, c'est une aspiration à une plus grande unité de cohérence du langage,

aspiration tout-à-fait légitime pourvu qu'on n'aboutisse pas à l'intolérance et au verbalisme. Mais, si l'on récuse à bon droit toute décision autoritaire (émanant de qui ?), la seule façon de progresser vers cette unité est précisément la consultation systématique des usagers... s'ils se décident à manifester leur opinion.

4. Prospectives. — On réclame : de la Topologie, de la Statistique, de la Logique, du Métalangage. Malheureusement mon échantillon, beaucoup trop restreint, présente une dispersion énorme, la seule indication vraiment nette concernant *angle* (demandé 6 fois sur 14) ; viennent ensuite : *équation, relation* (4 fois), *algèbre, mesure, morphisme* (3 fois), *bipoint, catégorie, corps, couple, distance, espace vectoriel, expression, grandeur, graphe, implication, inférence, loi, longueur, matrice, ordre, Peano, polynome, tenseur, treillis, vecteur* (2 fois) puis une liste assez hétéroclite de 80 mots.

Certaines de ces demandes coïncident avec les mots actuellement à l'étude et seront donc assez rapidement satisfaites. Le reste constitue pour la commission et ses équipes régionales au moins un thème de réflexion, sinon encore un programme d'action. Le travail continue, mais une meilleure connaissance des besoins effectivement ressentis serait d'un grand secours pour le guider.

5. Questions aux membres de l'A.P.M. — Il n'est pas surprenant que le mot *angle* vienne en tête ; encore conviendrait-il de savoir une bonne fois ce qu'il recouvre. La consultation de l'an dernier avait été un peu hâtive et confuse ; cette année j'ai essayé de poser le problème aussi clairement que possible dans le n° 271 (auquel je renvoie les lecteurs) et dès janvier j'ai alerté les Régionales et les équipes. Je me borne donc ici à un résumé très succinct. Nous avons deux ensembles, munis chacun d'une certaine « addition », mais de structure toute différente : (1) l'ensemble Σ , ordonné, assimilable au segment $[0, 2\pi]$, qui n'est ni un groupe ni même un demi-groupe (ne chicanons pas ici pour savoir si les éléments σ de Σ sont des « classes d'équivalence » ou les valeurs d'une « mesure » de secteurs de plan : la question n'est pas oiseuse, mais elle n'est pas prioritaire non plus) — (2) l'ensemble Θ , groupe non ordonné, isomorphe à $\mathbb{R}/2\pi\mathbb{Z}$, dont les éléments θ caractérisent les rotations (géométriques, non cinématiques) de centre donné. Pour schématiser à l'extrême, le problème est des avoir si la « somme » des deux « angles plats » est 2π (dans Σ) ou bien 0 (dans Θ),... ou même si l'on préfère se résigner à cette ambiguïté. J'ai dit tout ce que j'en pensais, je ne veux pas ici avoir l'air d'imposer quoi que ce soit, je formule donc la question sous la forme la plus libérale. A vous la parole !

J. C.

P. S. (fin mars). — Un collègue suggère l'emploi systématique d'adjectifs. Pas d'objection de principe, encore faut-il trouver de bons adjectifs. Il propose : *angle cinématique* pour σ , *angle rectiligne* pour δ . La première appellation ne peut être retenue (c'est à la phase φ qu'elle pourrait convenir) ; je signale la seconde pour être objectif, mais sans enthousiasme.

Question 7

On désigne par σ les classes d'équivalence (d'autres préféreront les valeurs de la mesure) des secteurs de plan ; par θ les « angles-de-vecteurs » ou « angles-de-rotation » ; par δ les « angles-de-droites »

Répondez d'abord à la question (7-1) ; ensuite (même si votre réponse a été NON) indiquez votre préférence en rayant l'une des deux formules (2) ou (3) et en complétant l'autre.

(1) L'ambiguïté du mot *angle* justifie-t-elle une mise au point du vocabulaire ?

OUI	NON	ABST.
-----	-----	-------

(2) Estimant que le mot *angle* doit s'appliquer à α , je propose que θ soit appelé..... et que δ soit appelé

(3) Estimant que le mot *angle* doit s'appliquer à θ , je propose que α soit appelé..... et que δ soit appelé

Les élections pour le renouvellement partiel du Comité National

L'assemblée générale 1969, à Besançon, a porté l'effectif total du Comité National à 40 membres (au lieu de 36) et a souhaité que les élections 70 portent l'effectif à ce total. Le Comité a décidé en conséquence qu'il y aurait 13 postes à pourvoir : les dix premiers élus le seront pour 4 ans (1970 à 73) le suivant pour 3 ans (1970 à 72), le suivant pour 2 ans (1970 à 71), le suivant pour un an. Pour ces deux derniers la clause de non-rééligibilité immédiate ne jouera pas.

D'autre part, l'assemblée générale a souhaité et le Comité national a accepté que ne soient pas présentés, au nom du Comité, de 3 à 5 candidats. Pour assurer au mieux la représentation des divers types d'enseignement (de la Maternelle aux Facultés), le Comité invite les Collègues à répartir leurs suffrages en tenant compte de cette diversité.

N.B. La Commission du 19 février, chargée par le Bureau d'arrêter la liste des candidats a décidé de présenter ceux-ci par ordre alphabétique à partir d'une lettre tirée au sort. Il se trouve que le sort a désigné la lettre A.

• M. BAREIL, lycée-C.E.S. de Toulouse-Bellevue.

Participant de très près aux activités de ma Régionale (Commissions du dictionnaire, du premier cycle, Chantiers, Bulletins,...) j'y ai pris une conscience plus nette de nos problèmes, tout au moins de l'école élémentaire au second cycle du second degré inclus.

Aussi souhaiterais-je, dans la ligne d'action de l'A.P.M.E.P., contribuer à représenter, au sein du Comité National, les Régionales et les adhérents, par

exemple pour œuvrer avec toujours plus de vigueur pour une mise en forme et une application plus progressives des nouveaux programmes, la réduction des effectifs des classes, l'intégration dans le service régulier des activités de « formation permanente » (reçue ou donnée)...

Corrélativement je prendrais volontiers ma part du travail de l'A.P.M.E.P. à l'échelon national...

Henri BAREIL.

P. S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• M. Jacques BASTIER, lycée Montaigne, Bordeaux.

Quoique n'ayant pas reçu de formation moderne j'étais convaincu, au début de ma carrière, qu'une transformation profonde et passionnante allait se produire dans l'enseignement des mathématiques.

Grâce à l'A.P.M. j'ai pu en suivre l'évolution. Je fais partie aujourd'hui des quelques privilégiés retenus depuis 1967, parmi des volontaires, pour expérimenter de nouveaux contenus et de nouvelles méthodes au niveau du Premier Cycle du Secondaire, dans le cadre de l'expérience de l'I.P.N. A ce titre et à celui de parents d'élèves de Sixième et de Cinquième, je constate qu'un travail considérable et délicat reste à faire maintenant, si on veut éviter que cette Réforme apparaisse comme un projet trop ambitieux pour nos possibilités — par ordre alphabétique —, d'argent, d'organisation et de personnel.

Adapter nos ambitions à nos moyens, nos moyens à nos ambitions, voilà qui est indispensable et urgent.

Je crois que deux dangers nous guettent principalement :

1° lorsqu'il y a un avantage à enseigner une notion au niveau n — 1 au lieu du niveau n , l'expérience montre — qu'il est le plus souvent souhaitable que ce soit sous une forme différente, — que la tendance naturelle est que ce soit sous la même forme.

2° il semble plus facile d'ajouter un paragraphe à un programme que d'en sacrifier un autre, ou d'obtenir une heure de plus, prélevée en fait sur qui ou sur quoi ? Or un programme impératif trop léger a peu d'inconvénient, un programme impératif trop lourd en a toujours beaucoup. Tout se passe comme si, plus on veut apprendre à nos élèves, moins ils en retiennent, pour un temps donné.

Et cela n'est-il pas vrai aussi pour nous, lorsque nous redevenons élèves ? !

Jacques BASTIER.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et déclare me désister en faveur des signataires de celle-ci qui restent candidats.

• M. BELOUZE, professeur de Mathématiques Supérieures au lycée Louis-le-Grand, Paris.

Au cours de ces dernières années, l'action de l'A.P.M.E.P. a été à l'origine d'un grand mouvement de rénovation pédagogique : mise en place de la commission Lichnérowicz ; mise en place d'expérimentations sérieuses et coor-

données dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; élaboration de nouveaux programmes ; création des I.R.E.M., etc...

Bien que professeur de classe préparatoire, je pense que tout ce mouvement de rénovation ne doit pas avoir pour but la formation d'une élite, mais au contraire doit permettre d'apporter à chacun ce qu'il y a de plus riche et de plus formateur dans la mathématique de notre époque.

Il me paraît indispensable que cette action dynamique et irréversible soit poursuivie. C'est pour agir dans ce sens que je souhaite être élu au Comité National.

Bernard BELOUZE.

P. S. Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- M. BOULADE, Ecole Normale d'Instituteurs de Versailles, cosignataire de la déclaration suivante :

Les Collègues soussignés font acte de candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. ; ils précisent l'orientation de l'action qu'ils approuvent et qu'ils souhaitent soutenir :

1° Leur participation aux travaux des équipes des Cbantiens de Pédagogie Mathématique de la Région parisienne ou de l'I.R.E.M. de Paris leur a permis de vérifier combien les réformes proposées ou promues par l'action de l'A.P.-M.E.P. depuis plusieurs années répondaient aux besoins de notre enseignement de la Maternelle aux Facultés. Ils ont aussi mesuré l'importance des tâches que l'A.P.M.E.P. doit poursuivre dans cette voie et ils souhaitent y contribuer dans la mesure de leurs moyens.

2° Ils considèrent que l'action de l'A.P.M.E.P. a eu un rôle heureusement déterminant dans l'élaboration d'un vaste plan de réformes et le commencement de sa mise en œuvre. Ils approuvent en particulier :

- la Charte de Chambéry ;
- l'action de l'A.P.M.E.P. en faveur de la création d'un I.R.E.M. au moins par académie ;
- la mise en application d'une réforme progressive à partir du Cours Préparatoire ;
- le plan à longue échéance de réformes successives tel qu'il est formulé dans la Charte de Chambéry, étant entendu que ces réformes doivent être accompagnées d'un effort spécial en faveur de la formation permanente des maîtres (celle-ci devant être intégrée dans les services) ;
- recrutement d'un plus grand nombre de maîtres et amélioration de la formation initiale, mesures sans lesquelles le développement des réformes serait compromis ou continuellement remis en cause.

3. Vis-à-vis de l'Education Nationale, l'action de notre association en faveur des objectifs qu'elle se fixe lors de ses assemblées générales doit être poursuivie dans un esprit d'indépendance vis-à-vis des autorités administratives ou ministérielles. Il faut insister sans relâche pour que toute réforme décidée soit assortie de moyens suffisants (moyens financiers ; moyens en personnel, moyens matériels) pour sa mise en œuvre. En particulier, pour que la formation permanente au sein des I.R.E.M. soit une réalité il faut que les Collègues qui y participent, à quelque titre que ce soit, obtiennent des décharges effectives de service.

Les Régionales de l'A.P.M.E.P. doivent avoir le souci de maintenir, pour la recherche pédagogique ou pour la formation permanente, au sein des I.R.E.M. ou dans tous autres organismes, un climat de coopération et d'échanges étranger à tout esprit hiérarchique.

Remplacer des « instructions ministérielles » relatives à des programmes officiels par des « commentaires » ne doit pas être un simple changement de mots : cela doit signifier que l'Administration renonce à une conception « fixiste » de l'enseignement mathématique et qu'elle accepte l'inévitable évolution ; pratiquement les premiers commentaires seront suivis par tous ceux que les praticiens rédigeront.

4. Vis-à-vis de l'Association elle-même et de ses membres, nous pensons que l'action menée ces dernières années par ses responsables doit être poursuivie et si possible amplifiée dans un esprit de coopération et d'entraide entre maîtres de tous les ordres d'enseignement. Grâce à cette orientation, non seulement les effectifs de l'association ont été multipliés par plus de cinq en quinze ans mais l'audience de l'A.P.M.E.P. en France et même hors de ce pays a considérablement augmenté. Nous pensons qu'il faut poursuivre ce travail dans la même voie. Cela signifie en particulier :

- développer et aider l'action des Régionales qui sera déterminante pour le succès de la réforme au niveau du premier degré ; elle sera également essentielle pour donner aux I.R.E.M. leur véritable portée (recherche pédagogique, formation initiale et permanente des maîtres, documentation) et faire vivre les I.R.E.M. dans un climat favorable ;

- développer les publications de l'A.P.M.E.P. ;

- soutenir les recherches pédagogiques ;

- participer à une large information du public et des parents d'élèves en particulier.

En résumé, nous avons essayé jusqu'ici de participer selon nos moyens à l'action de l'A.P.M.E.P. ; nous souhaitons pouvoir faire mieux en travaillant dans son Comité National. Notre objectif est d'assurer au sein de notre association la libre coopération de tous les courants pédagogiques et de travailler en faveur du progrès de l'enseignement mathématique.

BOULADE, COLMEZ, LAURENT,
LEBOULLEU, M^{lle} LOPATA,
ROUQUAIROL.

tous signataires également de la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

M. BOULADE déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

- M. BUISSON, Maître-Assistant au Département de Mathématique de Strasbourg.

Avec le départ du Comité de M. Bernard, je crains que le Nord-Est de la France n'y soit plus représenté. Il est certainement préjudiciable à une organisation nationale d'avoir un comité dont la composition n'est pas en rapport avec la répartition de ses membres ; cela peut l'amener à prendre des décisions dans lesquelles ne se reconnaîtrait pas une certaine partie de la base.

D'autre part l'action et la réflexion de l'A.P.M. (cf. Charte de Chambéry) ont été décisives dans la création des I.R.E.M. Elle a donc à avoir un rôle de proposition et de contestation vis-à-vis de ceux-ci. Pour permettre des confrontations claires, il apparaît nécessaire que différents I.R.E.M. soient représentés au Comité National de l'A.P.M., en l'absence de toute structure nationale pour les I.R.E.M.

C'est donc en tant que représentant de la région de Strasbourg d'une part et qu'enseignant à l'I.R.E.M. d'autre part, que je me présente.

Avec les changements continuels de programmes, l'A.P.M. a un rôle original (distinct des rédacteurs de programmes et de l'Inspection Générale) à jouer. Le bulletin consacré aux nouveaux programmes de Sixième en est un exemple. L'A.P.M. a donc un gros travail à faire et si je suis élu, je suis prêt à en prendre ma part.

Pierre BUISSON.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• M. CHABRIER, C.E.S. de Remoulins (Gard).

Je tiens d'abord à reprendre les déclarations de candidature de MM. Bou-teiller, Maurières, Bernard et Pfeiffer, Taralle et Frasnay, pour les élections 1969 (Bulletin n° 267). Je les approuve sans réserve. Je dois d'ailleurs apporter une confirmation à ce que M. Maurières explique : enseignant à Remoulins (Gard) en Sixième, j'ai constaté que « les enfants sont détendus, actifs, passionnés par les activités mathématiques ». L'A.P.M. doit coordonner son action avec celle des syndicats d'enseignants notamment pour développer les I.R.E.M. et pour obtenir que l'Education nationale prenne complètement en charge la formation de tous les maîtres. Mathématique pure et Mathématique appliquée ne s'opposent ni ne se sacrifient. Les ensembles et les relations doivent, dès le cycle élémentaire et la Sixième, permettre de « se motiver et de s'appliquer » à ces « mathématiques concrètes » dont il n'y a pas à négliger l'importance, notamment dans l'enseignement technique. L'expérience pédagogique des anciens, comme M. Taralle, doit donner plus de fond, plus de valeur humaine, à une expansion pédagogique née des nouvelles techniques et de la mathématique moderne. Enfin, je contribuerais puissamment au développement d'initiatives comme celles de M. Frasnay. La fonction pédagogique de l'enseignement supérieur est à promouvoir par l'A.P.M. (et l'Education nationale).

Je demande : 1) une commission pour les liaisons mathématique — autres disciplines à tous les niveaux ; 2) une commission pour l'étude des apports des techniques pédagogiques modernes ; 3) partout, dans les Régionales, les Sections locales, la Commission du Dictionnaire, il faut — c'est urgent — mettre un terme au manque d'homogénéité du vocabulaire et des symboles ; 4) il faut que l'A.P.M. établisse les mouvements réciproques du supérieur vers le second degré et du second degré vers le supérieur — du second degré vers le premier degré et du premier vers le second ; 5) le mouvement réciproque parents-professeurs devra être puissamment développé partout par l'A.P.M. ; 6) histoire, philosophie des mathématiques, doivent être traitées à fond dans le cadre des Régionales et Sections locales. L'A.P.M. doit exiger absolument, avec les syndi-

cats d'enseignants, des cours et travaux dirigés d'histoire et de philosophie des mathématiques, de psychopédagogie appliquée aux mathématiques, pour les futurs enseignants, à quelque niveau que ce soit ; 7) je me propose de créer le mouvement nécessaire permettant de faire traverser, chez les membres de l'A.P.M., le puissant, l'immense courant de la pédagogie dynamique ; 8) il faut une commission A.P.M. pour les classes du cycle de transition et des terminales pratiques — le problème est très grave ; 9) il faut l'élargissement du rayonnement de l'A.P.M. sur l'Enseignement technique, surtout en province. L'A.P.M. se doit de résoudre les problèmes graves qui s'y posent (Seconde — classes préparant aux baccalauréats de techniciens — liaisons math — disciplines).

Voici donc les raisons principales qui me portent à être candidat aux élections au Comité national de l'A.P.M.

Jean CHABRIER

- M^{me} CHAUSSIER, Ecole Normale d'Institutrices de Mâcons, cosignataire de la déclaration suivante :

Les Collègues soussignés, candidats au Comité National de l'A.P.M.E.P., s'engagent, s'ils sont élus, à défendre au sein du Comité National les positions suivantes :

Changement de programmes

Aucun nouveau programme ne doit être appliqué s'il n'est publié au moins un an à l'avance et si les Commentaires ne sont publiés avant les vacances précédant la mise en application du programme.

En cas de changement important dans les programmes, les professeurs doivent avoir à leur disposition, un an à l'avance, une information suffisante fournie par l'Administration (Inspection Générale, I.R.E.M.).

I.R.E.M.

Un statut des I.R.E.M. doit être mis sur pied au plus tôt afin que les professeurs sachent exactement dans quelles conditions ils peuvent y participer l'année suivante (en tant qu'enseignant ou en tant qu'enseigné).

Les décharges doivent être accordées dès le début juin afin que les professeurs qui le désirent obtiennent dans leur emploi du temps une décharge effective.

Recyclage en formation permanente

De nombreux Collègues se plaignent du surcroît de travail considérable créé par la nécessité de se recycler et d'assister à de nombreuses réunions d'information.

La bonne volonté de tous a des limites et, pour que la qualité de l'enseignement ne diminue pas, il faut mettre un frein aux bouleversements systématiques de programmes.

Nous souhaitons d'autre part une coordination totale de l'information continue des maîtres par le regroupement des divers recyclages, animations, expérimentations.

Rédaction des programmes

Une modernisation raisonnable des programmes s'impose mais vouloir supprimer certaines questions (géométrie...) pour la seule raison qu'on en fait depuis longtemps, n'a aucun sens. Le contenu des programmes ne doit pas être fonction du seul désir des professeurs de l'Enseignement Supérieur (qui n'auront la « clientèle » que d'une infime proportion de ceux qui entrent en 6^e) mais doit découler d'une concertation organisée entre tous (y compris les « utilisateurs » des mathématiques : physiciens en premier lieu).

Une fâcheuse habitude consiste maintenant à faire apprendre à l'enfant âgé de n ans ce qui, auparavant, était destiné à ceux de $n + 1$ ou $n + 2$ ans. Cette « prétention » des nouveaux programmes, jointe au fait que l'on voudrait que la totalité de la population scolaire les assimile, ne peut être la base d'un enseignement rationnel.

N'oublions pas qu'aucun des grands pays scientifiques mondiaux n'applique des programmes du type vers lequel on s'oriente.

Conclusion

L'A.P.M.E.P. a trop poussé ces dernières années à cette improvisation générale dont les maîtres et les élèves sont les victimes. Nous voulons que cela cesse et que le travail considérable fait au sein de l'A.P.M.E.P. conduise vraiment à un enseignement des mathématiques dont nous puissions être fiers dans quelques années.

MM^{mes} CHAUSSIER, JALABERT, NEYRET, MM. DEON, DREVET, FERRET, LAROCHE, PFEIFFER, SEBAH, TURNER, VAUTARD, VINET, WARUSFEL.

• POUR LA REFORME, déclaration collective.

Dix-neuf des Candidats au Comité national de l'A.P.M.E.P., navrés d'apprendre que treize Collègues ont cru devoir solliciter leur élection en signant une déclaration commune d'opposition manifeste, se sont inquiété de la situation créée par cette méthode dont l'A.P.M.E.P. avait jusqu'ici su se préserver.

1° Ils dénoncent le caractère tendancieux de la déclaration de ces treize opposants qui confond les I.R.E.M. et l'administration, attribue à l'A.P.M.E.P. les improvisations et les inconvénients dont l'administration se rend coupable, en dépit des réclamations et des efforts de notre association, et s'approprie cependant les objectifs qui ont toujours été ceux de l'A.P.M.E.P. depuis plus de dix ans (large consultation préalable à la rédaction de nouveaux programmes, y compris parmi les « utilisateurs » et pas seulement les physiciens, information des maîtres avant la mise en application, etc.). Ainsi les auteurs de cette déclaration, en déplaçant les responsabilités, cautionnent-ils les carences de l'administration et s'en font-ils les complices.

2° Ils décident de réagir d'urgence en dressant à leur tour une liste de treize candidats. Pour éviter une dispersion des voix qui ne pourrait, s'ils agissaient autrement, que favoriser la coalition des opposants, six d'entre eux ont retiré leur candidature.

3° Ils réclament qu'à l'avenir un règlement soit institué pour assurer une représentation équitable de tous les ordres d'enseignement et pour éviter le retour de la situation de cette année que nous déplorons.

Signataires de cette déclaration collective : MM. BAREIL, BASTIER, BELOUZE, BOULADE, BUISSON, COLMEZ, FREMIN, LASSAVE, LAURENT, LEBoulLEUX, LECOQ, M^{lle} LOPATA, MASS, M^{me} MERLAUD, MM. MONNET, PÉLISSIER, PEROL, PESTEL, ROUQUAIROL.

- M. COLMEZ, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Paris et à l'I.R.E.M., cosignataire avec M. BOULADE d'une déclaration commune de candidature (p. 40), signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- M. DAUTREVAUX, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Strasbourg (C.S.U. Mulhouse).

Je pense que l'action de l'A.P.M.E.P. doit porter en priorité sur les points suivants :

1° Formation des maîtres, incomplètement résolue par l'Enseignement Supérieur, et Formation Permanente des maîtres, pour laquelle la création des I.R.E.M. n'est qu'un aspect qui ne peut à lui-même résoudre tous les problèmes posés, notamment par suite d'une décentralisation encore insuffisante.

2° Continuation des efforts nécessaires pour une amélioration de l'enseignement des mathématiques : action tant sur les horaires et les programmes (certains aspects des nouveaux programmes du 2° cycle ne paraissent pas totalement satisfaisants) que sur les conditions de travail des maîtres et leur information permanente.

3° Poursuite des travaux de confection du « dictionnaire » et de révision (sinon de remise en question) permanente du vocabulaire et des notations, de façon à en arriver rapidement, là où les notions commencent à devenir claires pour chacun, à un langage commun.

Jacques DAUTREVAUX.

- M. DEON, lycée Janson de Sailly, Paris, cosignataire avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).

- M. DREVET, lycée technique Jean Perrin à Marseille, cosignataire avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).

- M. FERRET, lycée technique de garçons, Reims, cosignataire avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).

- M. FREMIN, Ecole Normale d'Instituteurs de Caen, cosignataire de la déclaration suivante :

Professeurs du secondaire, nous nous sommes retrouvés dans une Ecole Normale au hasard d'une mutation bien que nous n'ayons jamais formulé ce désir et que nous ne soyons ni l'un ni l'autre ancien normalien. Etant dans ce poste nous avons été très rapidement placés devant les problèmes que pose l'enseignement des mathématiques à plusieurs niveaux : école élémentaire, 1^{er} cycle, 2^e cycle, car nous assurons des cours en Formation Professionnelle, au centre C.E.G., en classes de baccalauréat. Notre premier souci fut de nous informer sur le contenu et l'enseignement du « calcul » à l'école élémentaire, domaine sur lequel nous n'avions à priori aucune idée. La lecture des « instructions officielles » publiées en 1945 et qui cesseront de sévir le 30 juin prochain

nous a parfois surpris et nous livrons à votre méditation certains extraits dignes de « La Foire aux Cancres » :

— « Six, c'est le plus gros point d'un domino ; mais c'est aussi un doigt à ajouter aux doigts d'une main... »

— « Pour avoir véritablement la notion de nombre, il faut pouvoir le reconnaître sous ses divers aspects ; connaître son nom, sa figure, sa constitution ».

— « Le signe = ne sépare pas deux nombres égaux, ce qui ne servirait à rien ; on n'écrit pas $3 = 3$ ».

— « En fait, dans le cas le plus fréquent, la multiplication est une convention commerciale ».

— « oranges oranges par enfant

33 : 4

= 8 enfants ; reste 1 orange. »

Après cela d'aucuns diront que l'enfant sait calculer, le problème est de savoir ce que l'on met sous ce vocable ! A ce propos, il est temps de mettre fin à une légende selon laquelle on ne saurait plus calculer à cause des « mathématiques modernes » (expression de journaliste !) Tel professeur de Taupe s'en plaignait déjà il y a treize ans et pourtant on ignorait tout de la rénovation. Par ailleurs, à l'heure actuelle, aucun taupin n'a encore « subi » cette rénovation, du moins avant la classe de Seconde.

Quelle attitude un professeur de mathématiques « déformé » par un passage dans l'enseignement supérieur — où on lui a enseigné que 3 est égal à 3 — peut-il adopter devant un tel dilemme ? Nous avons opté pour la rénovation pédagogique :

1° parce qu'elle est *INDISPENSABLE* du fait que les instructions ci-dessus évoquées ont force de loi. A ce propos nous invitons les Collègues enseignant à partir des TC à se faire leur propre idée au contact des réalités et non pas à priori en restant enfermés à leur niveau.

2° parce qu'elle est *IRREVERSIBLE*. A tous les niveaux, les Collègues ont déjà remis en cause les méthodes qu'ils utilisaient et cette rénovation est ressentie comme un besoin extrêmement profond. Il est donc évident qu'un mouvement d'une telle ampleur ne peut plus être freiné mais que chacun doit mettre ses connaissances au service de la communauté.

Personnellement, nous *SOUHAITONS* que cette évolution aboutisse et nous sommes prêts à lutter contre des idées qui, sous des apparences de modération, cachent une volonté secrète d'arrêter le mouvement.

Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur nos *INTENTIONS* :

1° Faut-il concevoir les mathématiques sous l'angle encyclopédique ? Faut-il introduire l'axiomatique au niveau du C.P. ? Loin de nous de telles idées ! Nous aimerions remplacer une passivité morne — que nous avons connue étant élèves, génératrice de cuistrerie, au profit d'une exploration souple de situations familières propres à développer l'initiative, l'imagination, l'étude personnelle — où aucune idée n'est à rejeter à priori — en un mot que le maître redevienne « l'Accoucheur des esprits ». Il faut que les modifications de programme soient l'occasion d'un changement d'esprit.

2° Les intentions qui ont présidé à l'élaboration des nouveaux programmes jusqu'en Cinquième nous satisfont. Il n'en reste pas moins que si nous nous

réjouissons de ce changement, il faut poursuivre la réflexion nécessaire à la mise en œuvre.

Par contre les programmes de Quatrième, Seconde, Première nous semblent trop ambitieux (et propres à réintroduire une déviation encyclopédique) du fait du peu de temps imparti aux mathématiques et de la quantité de travail réclamée aux élèves.

3° Sous cette optique et d'un POINT DE VUE PRATIQUE, il est impératif d'œuvrer tous ensemble pour la formation permanente. A ce propos nous remarquons que la conception du *Bulletin* est de plus en plus attrayante et utile alors qu'il y a plusieurs années les articles étaient souvent peu exploitables au niveau du 2° cycle.

De plus il nous semblerait souhaitable de développer les contacts avec d'autres disciplines telles que physique, psychologie, technologie...

4° Enfin nous voudrions que s'instaure un EQUILIBRE entre les diverses disciplines : littéraires, artistiques, scientifiques, corporelles (pensons qu'en Sixième, Cinquième, les mathématiques ne représentent qu'à peine un sixième de l'horaire, pour près de quatre sixièmes pour les lettres, qu'au C.P., on inflige trop souvent de longues heures en position assise).

N'étant pas des créateurs en mathématiques nous ne nous reconnaissons pas le droit d'imposer des connaissances mais nous pensons que notre expérience peut aider de jeunes esprits à organiser leurs propres idées. Nous nous présentons à vos suffrages dans le but d'appuyer l'orientation présente de l'A.P.M.E.P. et de défendre, sans exclusive, les idées que nous venons d'exposer.

MM. FREMIN et LECOQ

qui sont également signataires de la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

M. FREMIN déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

- M^{me} JALABERT, lycée Fermat, Toulouse, cosignataire avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).
- M. LAROCHE, Spéciales A, lycée Malherbe, Caen, cosignataire, avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).
- M. LASSAVE, C.E.G., Toulouse.

Appartenant à une catégorie de professeurs trop souvent polyvalents, j'ai soutenu l'action de l'A.P.M.E.P. en ce qui concerne, en particulier, la rénovation de l'enseignement des mathématiques de la « Maternelle aux Facultés ».

Dans cet esprit, l'animation d'un « chantier » 1^{er} cycle, d'un groupe d'instituteurs m'a appris, qu'à côté de la formation mathématique, la liaison entre les maîtres polyvalents du premier degré — pour qui les problèmes de rénovation des méthodes pédagogiques l'emportent sur ceux de science pure — et les « spécialistes » du deuxième degré et de l'enseignement supérieur est un des facteurs les plus importants de la réussite de l'ensemble de notre action.

Ma candidature vous propose la collaboration d'un professeur qui, de par

sa fonction et son activité passée et présente, se trouve en permanence confronté avec les problèmes que pose l'unité de l'enseignement de la mathématique, et cela alors qu'instituteurs et professeurs du premier cycle se sentent trop souvent isolés.

Claude LASSAVE.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• *M. LAURENT*, annexe du lycée Lakanal à Antony, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec *M. BOULADE* (voir p. 40) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

• *M. LEBoulLEUX*, spéciales A, annexe Stanislas du lycée St-Louis, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec *M. BOULADE* (p. 40) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• *M. LECOQ*, Ecole Normale d'Instituteurs de Caen, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec *M. FREMIN* (p. 45) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• *M^{lle} LOPATA*, C.N.T.E., Vanves, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec *M. BOULADE* (p. 40) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

• *M^{lle} MAS*, Mathématiques Supérieures, préparation à l'E.N.S.E.T. (B), lycée technique d'Armentières (Nord), signe la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• *M^{lle} MERLAUD*, lycée technique, Châtelleraut (Vienne), signe la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• *M. MONNET*, Lycée international d'Hennemont, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Prendre la plume comme s'il fallait faire campagne, voilà qui est bien outrecuidant !... Sans doute suis-je parmi les professeurs de mathématiques une variété très courante : quelques années de carrière (pas encore trop !), un bel enthousiasme au départ dont il reste quelques braises, et un bon nombre d'observations sur les mathématiques — celles qu'on sait et qu'on ne cesse de réapprendre, celles moins pures qu'on enseigne, celles plutôt embourbées que le devoir hebdomadaire nous oblige à lire.

L'une de ces observations est qu'après avoir expérimenté — voici la 3^e année — les nouveaux programmes de Sixième et de Cinquième, j'ai pu constater combien ces méthodes neuves et les mathématiques dites modernes enthousiasmaient les enfants et souvent leurs parents. Crier victoire serait courir le risque d'un traité qui installerait définitivement le provisoire, le vivant, avec toutes les formes de la sclérose que nous avons bien connue ; cependant la direction est là et nous pouvons avoir confiance.

Une autre est que nos élèves de second cycle, pour la majorité, ne font pas de mathématiques : nous les faisons à leur place ; nous les gavons d'une

substance qu'ils digèrent mal et cette indigestion les rend malheureux et les laisse ignorants.

Aussi je pense qu'il est urgent de faire vivre les mathématiques à ces grands élèves, non seulement pour les besoins de notre monde, mais pour eux surtout, pour les convaincre de la nécessité de la rigueur en toute chose de la vie, pour les amener à penser proprement, d'eux-mêmes. Or cette promesse de réussite chez les petits doit nous inciter à persévérer, à modifier notre enseignement, à obtenir que tous voient les mathématiques comme un langage universel (ô Leibniz !) que l'histoire affine et non plus comme une suite de résultats perdus qu'entraîne le courant de l'année. Et cela nécessite qu'on leur donne beaucoup de temps, des programmes courts dans lesquels l'arbre ne cachera plus la forêt — l'essentiel est justement de la voir, et beaucoup d'autres choses aussi. Ne doutez pas que ce soit pour y mieux réfléchir avec les Collègues qui sont à l'A.P.M.E.P. que je me suis laissé convaincre de poser candidature.

Georges MONNET

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et je me désiste en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

• M^{me} NEYRET, lycée Mounier, Grenoble, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

• M. PELISSIER, Chef de travaux de mathématiques de l'Ecole Féminine d'Agronomie de Toulouse (Enseignement Supérieur Agricole Public) :

Professeur de fraîche date, à peine sorti de tartives études mathématiques, c'est par goût et par conviction profonde que j'ai choisi d'exercer définitivement ce métier. Entre mes études secondaires et la « fin » (mais y-a-t-il jamais une fin dans ce domaine ?) de mes études supérieures, il y a eu un trou de plus de quinze ans.

J'ai entre temps exercé divers métiers plus ou moins intellectuels (instituteur, technicien, chercheur,...), dans divers organismes (C.N.R.S., C.N.E.S., Expéditions Polaires Françaises, Faculté des Sciences,...), divers domaines (rayons cosmiques, ciel nocturne, marégraphie, radioactivité artificielle, informatique,...) et divers endroits (Cambodge, Pic-du-Midi, Iles Kerguelen, Terre-Adélie, Toulouse,...), sans compter quelques intermèdes comme travailleur manuel.

Il en a résulté pour moi une vision peu dogmatique et assez réaliste des problèmes en général, de ceux de l'enseignement de la mathématique (méthodes et contenu) en particulier, et plus précisément de ceux de la formation permanente, continue,... ou des adultes (je suis moi-même ancien élève de la Promotion Supérieure du Travail).

Cette expérience, d'une part, j'ai pensé devoir la mettre à la disposition de l'A.P.M. au niveau national. L'Enseignement Agricole, déjà parent pauvre à l'échelon national, me semble d'autre part fort peu représenté dans notre association, ... et pas du tout à son Comité National ! Pourtant, là-aussi s'enseignent des mathématiques, et dans notre école même nous formons de futurs professeurs pour les Collèges Agricoles, et nous avons entrepris une « mise à jour » de la formation de ceux qui y exercent déjà.

Au cœur des problèmes, partisan résolu de la charte de Chambéry dans ses grandes lignes, soucieux pourtant de réalisme et d'efficacité dans sa mise en œuvre, j'offre aujourd'hui mon total concours au Comité National, dont je salue ici le courage et le dévouement, tout particulièrement dans la promotion des réformes en cours.

Gérard PÉLISSIER.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- *M. PFEIFFER*, Spéciale A', lycée Thiers, Marseille, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

- *M. PEROL*, Maître-Assistant, Faculté des Sciences de Clermont, signe la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- *M. PESTEL*, professeur au Prytanée de La Flèche pendant son service militaire, animateur des équipes de formation permanente du Havre, signe la déclaration collective « pour la réforme », p. 44.

- *M. ROUQUAIROL*, lycée de Meaux (Seine-et-Marne), cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M. BOULADE (p. 40), signe également la déclaration collective « pour la réforme », p. 44.

- *M. SEBAH*, Mathématiques Supérieures, Lycée technique de Reims, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

- *M. TURNER*, Spéciales C, lycée Janson de Sailly, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

- *M. VASSE*, lycée Jacques Callot, Nancy-Vandœuvre.

Je m'engage si je suis élu à défendre au comité national de l'A.P.M.E.P. les propositions suivantes :

1° L'A.P.M.E.P. est une association dont la préoccupation exclusive est l'enseignement de la mathématique et son évolution.

2° L'A.P.M.E.P. doit tout faire pour obtenir la création d'I.R.E.M. dans toutes les académies dès 1970.

3° L'A.P.M.E.P. doit veiller à ce que les programmes ne soient pas l'œuvre d'une minorité influente. La synthèse des divers travaux des I.R.E.M. doit servir à l'élaboration de nouveaux programmes.

4° L'A.P.M.E.P. doit défendre, non seulement dans son bulletin mais par une campagne d'explication dans la grande presse, la mathématique nouvelle.

4° La culture scientifique doit prendre une place importante dans l'enseignement secondaire : l'A.P.M.E.P. doit intervenir pour donner à la mathématique la place qui lui revient dans cet enseignement.

Jacques VASSÉ.

- *M. VAUTARD*, Spéciales A', lycée Charlemagne, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

- M. VINET, lycée Victor-Hugo, Marseille, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).
- M. WARUSFEL, Mathématiques Supérieures, lycée Louis-le-Grand, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

Recommandations pratiques pour le vote

Pour que le dépouillement automatique soit possible, il est recommandé d'utiliser le vote par correspondance :

1° Détacher les feuilles jaunes agrafées au milieu de ce *Bulletin*.

2° Remplir le feuillet A : au recto, inscrire avec précision les renseignements demandés ; au verso indiquez votre vote sur les questions 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Attention, pour la question 4, vous avez à inscrire dans la colonne une permutation des sept numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 alors que pour les autres questions, il vous suffit d'écrire un + dans la colonne correspondante (c'est pourquoi, il a paru plus simple, typographiquement de placer la question 4 après la question 6).

Compléter le feuillet A en inscrivant la réponse à la question 7 sur le recto du feuillet A'. Les Collègues sont invités à inscrire au verso de ce feuillet A' toutes autres remarques ou suggestions concernant l'action de l'A.P.M.E.P. ou l'enseignement mathématique.

3° Le feuillet B est consacré au vote nominal pour les treize postes à pourvoir au sein du Comité National. Se reporter avant de voter aux déclarations de candidature puis marquer d'une + les candidats choisis sans autre signe ou marque d'identification.

Séparer le feuillet B des feuillets A et A' pour le placer dans l'enveloppe spéciale « Elections 1970 au Comité National A.P.M.E.P. » ; clore cette enveloppe et compléter les mentions qui y sont portées.

4° Placer les feuillets A, A' et l'enveloppe « élection » dans la grande enveloppe imprimée au nom de Paul Vissio, Secrétaire Général de l'A.P.M.E.P. 15, rue Jean-Giraudoux, 92-Sceaux, timbrer à 0,40 F et poster sans tarder (avant le samedi 2 mai, dernier délai).

Les grands problèmes de l'A.P.M.E.P.

On donne la table incomplète d'une fraction :

x	1960	...	1967	1968	1969	1970	...
$f(x)$	0		0	3	7	10	...

où les lecteurs avertis (voir p. 20) reconnaissent...

La question que tout le monde se pose :

— jusqu'où faut-il prolonger la première ligne pour que la fonction soit surjective ?

Question subsidiaire en apparence mais qui ne l'est pas en réalité (voir p. 31) :

— cela ne dépend-il pas de nous ?

* * *

La Rédaction du *Bulletin* accueillera avec plaisir les solutions élégantes que nos lecteurs voudront bien lui adresser.

Nul ne sait encore quel prix en espèces le Ministère de l'Education Nationale accordera à la solution la meilleure.

Réunions du Bureau et du Comité National

Bureau du 16 décembre 1969

Présents : M^{lle} Bolon, MM. Clopeau, Crépin, Dumont, Jacquemier, Vissio.

1° Relation avec la D.J.S. : Prévision de la distribution de 2 exemplaires de chaque lettre d'information aux Régionales A.P.M.E.P.

2° R.T.S. : M^{lle} Bolon nous informe qu'elle a demandé une distribution élargie des dossiers pédagogiques du cycle élémentaire et du premier cycle afin qu'il en soit mis un plus grand nombre à la disposition des professeurs de mathématiques.

3° Vissio informe le Bureau de la situation créée au Lycée d'Aubervilliers et indique que l'affaire est en cours de règlement.

4° Le Bureau prend connaissance de la lettre des Collègues de St-Brieuc (Régionale de Rennes) et va demander des informations complémentaires.

5° M^{me} Touyarot et Vissio ont successivement représenté l'A.P.M. aux journées pour les professeurs de Seconde des 8-9-10 décembre 1969 à l'I.P.N. M. l'Inspecteur Général Thiberge expédie à toutes les Régionales les projets de Commentaires des programmes pour la Seconde. Le problème posé par les stages et les projets de commentaires sera étudié en Comité.

6° Préparation du Comité du 11 janvier 1970.

Séance levée à 24 heures.

Réunion du Comité de l'A.P.M. (11 janvier 1970)

1. Vie de l'Association

1.1. Articles dans la Presse.

Lors de la dernière réunion du comité (12 octobre 1969), il avait été décidé d'envoyer un article dans les journaux. Ce dernier a paru dans le « Monde » du 11 novembre et dans certains quotidiens régionaux (Dépêche de Toulouse, Progrès de Lyon...).

Conclusion. — Si le comité veut faire passer un article dans les journaux, il envoie ce dernier aux régionales qui prennent contact avec les journaux régionaux plutôt que de passer par le canal de l'A.F.P.

1.2. Elections au Comité.

Un large débat a eu lieu concernant l'amélioration d'une part de l'information des adhérents pour augmenter le nombre des votants (700 sur 10 000) et d'autre part du dépouillement. Un problème connexe est celui des sondages. Il a été rappelé que l'A. G. de Besançon avait décidé qu'il n'y aurait plus de liste préférentielle du comité. Certains ont envisagé l'éventualité d'un dépouillement sur le plan régional.

Conclusion. — Il a été décidé d'essayer un dépouillement automatique sur le plan national. Un bureau élargi se réunira le 31 janvier pour préparer le questionnaire. Les candidats auront jusqu'au 15 février pour se faire connaître. Un bureau élargi se réunira le jeudi 19 février à 20 h 30 pour dresser la liste des candidats. Celle-ci sera publiée dans l'ordre alphabétique. Pour l'information des adhérents il a été décidé d'envoyer un complément de bulletin consacré exclusivement à l'Assemblée Générale. Pour terminer il a été décidé que dès le mois de juin le comité étudiera le problème des élections de 1971.

1.3. Journées de l'A.P.M.

Hennequin fait un rapport concernant la préparation de ces journées. Un questionnaire sera diffusé avant le 15 février. Il a été décidé de ne pas inviter de personnalité officielle (ministre...), mais des collègues anglais et des membres d'autres A.P.

2. Organisation des stages pour les professeurs de Mathématiques de Seconde

Vissio rend compte de la situation. L'Inspection Générale a organisé les 8-9-10 décembre trois journées d'étude sur les commentaires des programmes de Seconde. En général deux collègues par académie et les I.P.R. étaient invités. Ni les I.R.E.M. ni l'A.P.M. ont été officiellement prévenus (M^{me} Touyarot reçoit une invitation le 8-12 !). Vissio s'y rend le 9-12 et a quelques accrochages. En principe les participants à ces stages doivent animer des journées d'information destinées aux enseignants de Seconde (1 journée par département). Dans les départements pourvus d'I.R.E.M. ces derniers doivent s'en charger. D'ailleurs

le directeur de l'I.R.E.M. de Lyon est convoqué le jeudi 8 janvier à une réunion au ministère à ce sujet (il a reçu la convocation le 8 au matin à Lyon !). Pour terminer, l'Inspection Générale a envoyé directement aux Régionales de l'A.P.M. les commentaires de Seconde sans en avvertir le Bureau national.

Conclusion. — Estimant qu'une journée d'information est insuffisante, le Bureau de l'A.P.M. va demander au ministère qu'il y ait deux fois trois journées de stage regroupant les enseignants de Seconde de 4 départements et que ces stages soient animés partout par les I.R.E.M.

3. Discussion sur les programmes de Seconde

Le comité se refuse à discuter les commentaires de l'Inspection Générale mais remet en cause la méthode d'élaboration de tels textes et le caractère officiel donc contraignant de ces commentaires.

Conclusion. — Le Bureau est chargé d'intervenir d'une part auprès de M. Lichnérowicz pour que la commission du même nom fasse des commentaires à ses programmes en indiquant différents chemins à suivre, d'autre part auprès du ministère pour obtenir le caractère non officiel de ces commentaires. Il a été souhaité que l'A.P.M. ne se contente pas de commenter les commentaires mais qu'elle étudie très sérieusement les nouveaux programmes dès qu'ils paraîtront.

4. Statuts des I.R.E.M.

Bernard (Marseille) souhaite que les I.R.E.M. aient le plus rapidement possible des statuts pour qu'ils aient une existence officielle qui les rende moins vulnérables à des changements de politique gouvernementale.

Glaymann, par contre, estime que les I.R.E.M. jouissent actuellement d'une liberté qu'ils perdraient partiellement s'ils étaient munis de statuts. De plus la réforme est loin d'être terminée et on y voit mal la place des I.R.E.M. qui doivent avoir des liens avec les différents ordres d'enseignement, les écoles normales, les organismes chargés de la recherche pédagogique, etc.

Conclusion. — Il faut encore étudier le problème.

5. Local A.P.M.

Le trésorier Clopeau rend compte des démarches qu'il a faites en vue de l'achat d'un local d'environ 70 m². Il estime que pour cela une somme d'environ 150 000 F est nécessaire. Le Comité lui donne le feu vert pour continuer les recherches à ce niveau.

Le bloc-notes de l'A.P.M.E.P.

Les Bulletins sont très en retard, parce que les rédacteurs sont insuffisants pour mener de front plusieurs tâches.

Au sommaire du n° 273, les bons et grands articles très divers ne manqueront pourtant pas : « enseignement mathématique et linguistique » par Y. Gentilhomme (sa conférence de Besançon), « Introduction à la théorie du jeu » par J. Bouzitat (une remarquable conférence de la Régionale parisienne), des notes de Chevallier, Ehrhart, Heuzé, Duvert et plusieurs articles de Glaymann sur la Cinquième ou la logique à l'école primaire. Il y a matière pour plusieurs bulletins...

Le manifeste de Charbonnières a été mis au point et rédigé par l'Association Française des Professeurs de Français qui y précise ses propositions pour une rénovation de l'enseignement du français « de la Maternelle à l'Université ». Voilà un objectif qui ne peut nous laisser indifférents. Comment A.P.M.E.P. et A.F.P.F. peuvent-elles coordonner leurs efforts ? Pour commencer souhaitons que les uns connaissent et comprennent l'action des autres. La convergence des efforts ne peut être que profitable à tous.

Stage d'été. L'Institut Parisien de l'Ecole Moderne organise son XVI^e Stage d'Echanges et d'Autoformation pédagogiques du 29 juin au 4 juillet 1970.

Ce stage réunira des enseignants de tous les niveaux et des non-enseignants intéressés au changement en éducation. Externat ou Internat. Nombre de places limité à 80.

Fiches de candidatures et feuilles de renseignements (contre enveloppe timbrée) à : Marcel Vanoverbeck, 5, rue Félix-Faure, 95-Sarcelles.

A MM. LES PROFESSEURS

Avez-vous un travail intéressant d'ENSEIGNEMENT (Général ou Technique) à diffuser ou à faire connaître (*manuscrit, projet ou tirage déjà réalisé*) ? Consultez...

LES ÉDITIONS DESFORGES S. A.

27-29, quai des Grands-Augustins - PARIS 6^e - Tél. : 033-48-31 - 033-60-54

qui diffusent déjà leurs productions dans plus de 1 000 établissements d'ENSEIGNEMENT.

AVANTAGES SPÉCIAUX et DROITS D'AUTEURS réservés

Catalogue général sur demande

Attention! Maîtres polyvalents, instituteurs, professeurs de C.E.G. ou de C.E.S.,

voici une information qui vous concerne :

A partir de 1970, vous avez la possibilité d'adhérer simultanément

- à l'A.P.B.G., Association des Professeurs de Biologie et de Géologie.*
- et à l'A.P.M.E.P., Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public.*

* * *

*Montant de la cotisation (année civile 1970): 35 F.
(au lieu de: A.P.B.G. seule 30 F, A.P.M.E.P. seule 22 F).*

* * *

Renseignements sur ces nouvelles conditions, écrivez (en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse) à M. Claude BLANZIN, 150, avenue Félix-Faure, Paris-15^e (tél. : 250-16-41).

*Versements relatifs à ces adhésions par virement postal
à l'ordre de 96-APBG-MATH
PA-Source 31-401-45*

Remarques : 1. Ne peuvent bénéficier de ces conditions spéciales d'adhésion que les maîtres polyvalents.

2. Provisoirement, toute nouvelle adhésion peut être inscrite sans fiche spéciale mais il est indispensable de communiquer au responsable dont l'adresse est indiquée ci-dessus : a) nom et prénom du souscripteur, b) adresse où doivent être expédiés les bulletins, c) le lieu d'exercice de la fonction.

3. Pour 1970 uniquement et pour des raisons d'organisation, les actuels adhérents de l'A.P.B.G. ou de l'A.P.M.E.P. ne peuvent bénéficier de ces nouvelles conditions.

Première Étape

Si vous désirez organiser une équipe de travail entre maîtres du premier degré,

Si vous désirez joindre à l'information mathématique de base, une réflexion pédagogique,

Vous pouvez utiliser tous les livres qui traitent de ces sujets, ou bien n'utiliser aucun livre et tout tirer de votre expérience personnelle.

Vous pouvez aussi ressentir l'intérêt d'une liaison avec d'autres équipes travaillant dans le même but :

Alors adressez-vous aux Régionales de l'A.P.M.E.P. dont vous trouverez la liste p. 2 de ce *Bulletin*.

* *

La deuxième édition de *Première étape... vers une réforme de l'enseignement mathématique dans les classes élémentaires*, revue et complétée conformément au texte paru au B.O. n° 5 du 29-01-70 est parue ; 48 p., prix 3 F.

Conditions de vente : voir p. 7.

* *

Au sommaire du n° 9 des *Chantiers de Pédagogie Mathématique*, bulletin de la Régionale Parisienne de l'A.P.M.E.P. :

— Enseignement mathématique et psychologie de l'enfant, par Jean Sauvy ;

— Où je quitte les rois pour parler de sélection et de classement (la suite du feuilleton de William Mountebank sur les fonctions).

— Le carnet d'exercices, par Evariste Dupont.

Pour tout renseignement sur les publications de la Régionale Parisienne, s'adresser à Gilbert Walusinski, 26, rue Bérengère, 92-Saint-Cloud.

Les cahiers pédagogiques

fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques

Pour la septième année consécutive, la Fédération des Cercles de Recherche et d'Action Pédagogiques, qui publie la revue « Les Cahiers Pédagogiques », organise des rencontres à Pâques, en juillet-août, et à la Toussaint, dans des régions choisies pour leur intérêt culturel ou touristique.

Ces rencontres, au cours desquelles alternent le travail et les loisirs, veulent permettre :

- la formation des enseignants par eux-mêmes, dans un climat d'indépendance et d'amitié, grâce à la suspension de toute hiérarchie ;

- la remise en question des méthodes et attitudes traditionnelles, et la recherche d'une éducation moderne, par la confrontation des expériences individuelles ;

- le dialogue avec tous ceux que préoccupent les problèmes actuels de l'éducation permanente. Un effort particulier est fait cette année avec 4 rencontres à l'étranger (Grande-Bretagne, Maroc, Roumanie, Espagne) et 12 autres rencontres ouvertes à tous ceux qui s'intéressent aux sujets suivants : théâtre et enseignement (Avignon), les auxiliaires audio-visuels (région parisienne), les handicaps socio-culturels (Prades, Pyr. Or.), les moyens d'expression et de communication (mass-media), les mathématiques modernes (*), l'animation pédagogique des Etablissements, l'enseignement du français, la pédagogie des groupes, les langues vivantes. Ces six derniers thèmes seront traités à « l'Estérel », domaine forestier situé entre St-Raphaël et Cannes (Auberge ou camping au choix).

Pour tout renseignement, écrire à M. Jacques GLUCK, 6, rue Pellegrin à Aix-en-Provence (13), téléphone (91) 26-30-78 (bien vouloir joindre une enveloppe timbrée à votre adresse).

(*) N.D.L.R. — Cette rencontre porte le titre « Initiation aux mathématiques modernes » ; elle a lieu du 2 au 8 août sous la responsabilité de notre ami Louis DUVERT à qui s'adresseront les Collègues désirant des renseignements sur cette semaine provençale et mathématique. Louis DUVERT, 10, avenue du Point-du-Jour, 69-Lyon 5^e, (tél. : 37-08-51).

Clermont-Ferrand

7 - 10 mai 1970

Journées d'études A.P.M.E.P.

Mathématisation du réel

Assemblée Générale 1970

*Il est tard pour s'inscrire,
mais pas trop tard :*

Utilisez la fiche blanche encartée dans
ce Bulletin à cet effet.



- S'inscrire pour les journées de Clermont.
- Voter sur les rapports pour l'Assemblée Générale.
- Voter pour le renouvellement partiel du Comité.

Si vous êtes membre de l'A.P.M.E.P. à part entière, vous vous devez de remplir ces devoirs !